

Request for Proposals (RfP)

Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost

C40 Cities Climate Leadership Group, Inc.

120 Park Avenue, 23rd Floor

New York, NY 10017

United States of America

August 2026

**C4O
CITIES**

VERSION ANGLAISE-ENGLISH VERSION

(La version française se trouve à la page 34)

Table of Contents

VERSION ANGLAISE-ENGLISH VERSION	2
1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	6
2. Background, Programme and Project Details	6
2.1. Background	6
2.2 Transforming Cities Waste Management Programme	6
2.3 Situational Analysis	7
2.4 Purpose	11
2.5 Description	11
2.5.1 Inception (Deliverable 1)	11
2.5.2 Detailed Operational Implementation and Design Plan (Deliverable 2)	12
2.5.3 Acquisition and Installation of Operational Equipment (Deliverable 3)	14
2.5.4 Operational Collection Sorting and Transport Logistics Pilot Deployment (Deliverable 4)	16
2.5.5 Compost Production and Quality Control (Deliverable 5)	18
2.5.6 Capacity Building Programme (Deliverable 6)	19
2.5.7 Project Completion (Deliverable 7)	20
2.6 Project Monitoring and Evaluation	20
3.Proposal Guideline	20
3.1 Supplier diversity	22

C4O CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	2
---------------	--	---

3.2 Contract	23
3.2.1 Subcontracting	23
4. RfP and project timeline	23
5. Eligibility & Enabling Requirements	25
5.1 Local Registration & Legal Presence	25
5.2 Mandatory Local Delivery Team	25
5.3 Proven Composting, Waste Recovery & Infrastructure Experience	26
5.4 Mandatory Multidisciplinary Team Composition	26
5.5 Consortium Requirements	26
5.6 Financial Capacity & Insurance	27
5.7 Mandatory References	27
6. Proposal Evaluation Criteria	27
7. Project Budget	28
7.1 Payment Terms	29
8. C40 policies	30
9. Submissions	30
10. Disclaimer	31
VERSION FRANCAISE-FRENCH VERSION	33
1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	36
2. Contexte, programme et détails du projet	36
2.1. Contexte	36
2.2 Programme « Transformation de la gestion des déchets dans les villes africaines et indiennes pour réduire et éviter les émissions de méthane »	37
2.3 Analyse de la situation	38
2.4 Objectif	42

2.5 Description	43
2.5.1 Lancement (Livrable 1)	43
2.5.2 Plan détaillé de mise en œuvre et de conception opérationnelle (livrable 2)	43
2.5.3 Acquisition et installation des équipements d'exploitation (livrable 3)	45
2.5.4 Déploiement pilote de la logistique opérationnelle de collecte, de tri et de transport (livrable 4)	48
2.5.5 Production de compost et contrôle qualité (Livrable 5)	49
2.5.6 Programme de renforcement des capacités (livrable 6)	51
2.5.7 Cloture du projet (livrable 7)	52
2.6 Suivi et évaluation du projet	52
3. Directives relatives aux propositions	52
3.1 Diversité des fournisseurs	55
3.2 Contrat	55
3.2.1 Sous-traitance	56
4. Appel à propositions et calendrier du projet	56
5. Conditions d'éligibilité et conditions préalables	57
5.1 Enregistrement local et présence juridique	58
5.2 Équipe de mise en œuvre locale obligatoire	58
5.3 Expérience avérée en matière de compostage, de valorisation des déchets et d'infrastructures	58
5.4 Composition obligatoire de l'équipe multidisciplinaire	59
5.5 Exigences relatives aux consortiums	59
5.6 Capacité financière et assurance	60
5.7 Références obligatoires	60

6. Critères d'évaluation des propositions	60
7. Budget du projet	62
7.1 Conditions de paiement	62
8. Politiques du C40	64
9. Soumission des propositions	64
10. Clause de non-responsabilité	65

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.

C40 is a network of nearly 100 mayors of the world's leading cities working to deliver the urgent action needed right now to confront the climate crisis and create a future where everyone, everywhere, can thrive. Mayors of C40 cities are committed to using a science-based and people-focused approach to limit global heating in line with the Paris Agreement and build healthy, equitable and resilient communities. We work alongside a broad coalition of representatives from labour, business, the youth climate movement and civil society to support mayors to halve emissions by 2030 and help phase out fossil use while increasing urban climate resilience and equity.

The current co-chairs of C40 are Mayor Sadiq Khan of London, United Kingdom, and Mayor Yvonne Aki-Sawyer of Freetown, Sierra Leone; three-term Mayor of New York City Michael R. Bloomberg serves as President of the Board. C40's work is made possible by our two strategic funders: Bloomberg Philanthropies and Realdania.

To learn more about the work of C40 and our cities, please visit our [website](#) or follow us on [X](#), [Instagram](#), [Facebook](#) and [LinkedIn](#).

2. Background, Programme and Project Details

2.1. Background

In recent years, Dakar has experienced rapid population growth, which is an important factor for authorities to consider in delivering quality public services in various sectors. This includes solid waste management, where the generated quantities have significantly increased - with the Dakar region, increasing from 475,000 tons in 2008 to 893,000 tons in 2018. The rapid demographic growth, combined with the small area of the city of Dakar (79 km²), contributes to land pressure. Dakar has one of the highest population densities in the country, with 18,212 inhabitants per square kilometre. This limited land availability is one of the many challenges to expanding waste treatment and disposal facilities. All waste produced by the city is disposed of outside the city limits at the Mbeubeuss dumpsite.

2.2 Transforming Cities Waste Management Programme

Organic waste (food waste and other biodegradable waste) comprises between 30% and 60% of the total municipal solid waste generated in African cities, and this organic waste is responsible for up to 20% of city greenhouse gas emissions, primarily as methane from landfills and dumpsites. In terms of city powers and transformational potential, action to reduce organic waste disposal represents an immense opportunity to reduce

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	6
-----------------------	---	----------

methane emissions and deliver significant local benefits on public health, sanitation, and job creation.

According to the latest [International Panel for Climate Change \(IPCC\) Report](#), addressing methane emissions is the single fastest and most effective way to address current global warming. African cities have a unique opportunity to contribute to this global mission by implementing sustainable waste management systems. C40 is working with cities to dramatically reduce current and future emissions by strategically engaging political leadership to deliver the most impactful waste management priorities captured in their respective Climate Action Plans, while also building technical, institutional, and operational capacity in the supported cities.

The Transforming Cities Waste Management Programme looks into supporting cities to transform city waste management whilst reducing methane emissions. The Programme provides the City of Dakar with the preliminary tools needed to establish sustainable waste management systems and the foundational requirements to accelerate the delivery of the [Pathway Towards Zero Waste](#). Cities are high-impact change agents and improving waste management is a key opportunity for cities to reduce methane emissions, and a key priority for mayors.

C40 Cities is supporting the City of Dakar in closing collection gaps, improving residual waste disposal solutions, increasing organics diversion alternatives, and creating and upskilling jobs. The programme has supported the City in executing a Waste Composition Study, Mass Flow Analysis, a Project Preparation Assessment for the Establishment of Organic Waste Processing Facilities, trained city officials on sustainable waste management, developed an implementation plan for organic waste diversion from final disposal with a preliminary design for an organic waste compost facility and a pilot project to initiate segregation of waste at source in the public markets. This pilot project is currently being implemented in the Castor and Tilène markets. Subsequently, C40 in collaboration with the city will be working on commissioning an organic waste composting facility. This will go a long way in providing the city with a scalable project for sustainable organic waste treatment. Ultimately, the City will be empowered to divert organic waste from final disposal and dramatically reduce methane emissions.

2.3 Situational Analysis

Dakar is home to more than 83% of the country's industrial and commercial enterprises, 80% of its infrastructure and services, and contributes 68% of the national GDP. In 2022, Dakar was responsible for 4,320,990 tonnes of carbon dioxide equivalent (tCO_{2eq}). In its Territorial Energy Climate Plan ([PCET 2021-2025](#)), the City of Dakar has

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	7
-----------------------	---	----------

committed to significantly reduce its greenhouse gas emissions and make Dakar a smart and low-carbon city for inclusive and resilient development by 2050.

Emissions from the waste sector accounted for 18% of the total emissions of the city of Dakar in 2022. This sector generates a lot of methane (CH₄), having a global warming potential (GWP) 27 times higher than CO₂. In the solid waste sub-sector, there is an urgent need for action to improve the management of organic waste, the main source of emissions.

In Dakar, numerous challenges, including growing waste volumes, lack of sorting at source, and a limited circular economy culture, pose obstacles to effective waste management. Structural issues like stakeholder coordination, functional data, and sustainable financing mechanisms further complicate the situation. Despite these challenges, intervening in this area holds significant potential co-benefits, such as emission reduction, job creation, enhanced soil fertility, increased city resilience, improved living conditions, better air quality, and strengthened community cohesion. It is in this context that the City of Dakar has joined the global initiative launched by the C40 in 2023, "Transforming waste management in African and Indian cities to reduce and avoid methane emissions."

In 2022, the city of Dakar generated 1426 tons of waste per day, of which 856 tons came from households and 570 tonnes from the non-residential sector ([WaCT report, 2022](#)).

In 2024, C40 supported the City in conducting a Waste Composition and Mass Flow Analysis in public establishments whose collection is under the jurisdiction of the city government. The results reveal that organic waste constitutes a significant 39% of the waste generated in these locations. The organic fraction from the markets is highest at 48%. The quantities from two of the largest generators are highlighted in the table below.

Market	Average Production (t/d)	Peak Production (t/d)
Castor	2.70	4.13
Tilène	2.64	2.96
Total	5.34	7.09

These two markets are distinguished by their logistical characteristics and socio-economic diversity:

- **Castor Market** (Dieuppeul-Derkle municipality): Equipped with a relatively structured waste management system, including a fixed garbage truck (BOM)

and a 24 m² Standardized Collection Point (PRN). Collection occurs twice daily, from 4:00 a.m. to 10:00 p.m. However, informal deposits from households and cart-pushers near the market complicate management, highlighting the need for controlled supervision and source segregation.

- **Tilène Market** (Médina municipality): Unlike Castor, it lacks both PRN and formal collection points. Waste is simply heaped and collected twice daily by BOM. This infrastructure deficit makes it an ideal testing ground for modular source segregation solutions in low-capacity logistics contexts.

The image below depicts the flow of waste in the public establishments within Dakar. This project aims to increase the quantity of organic waste being diverted from final disposal.

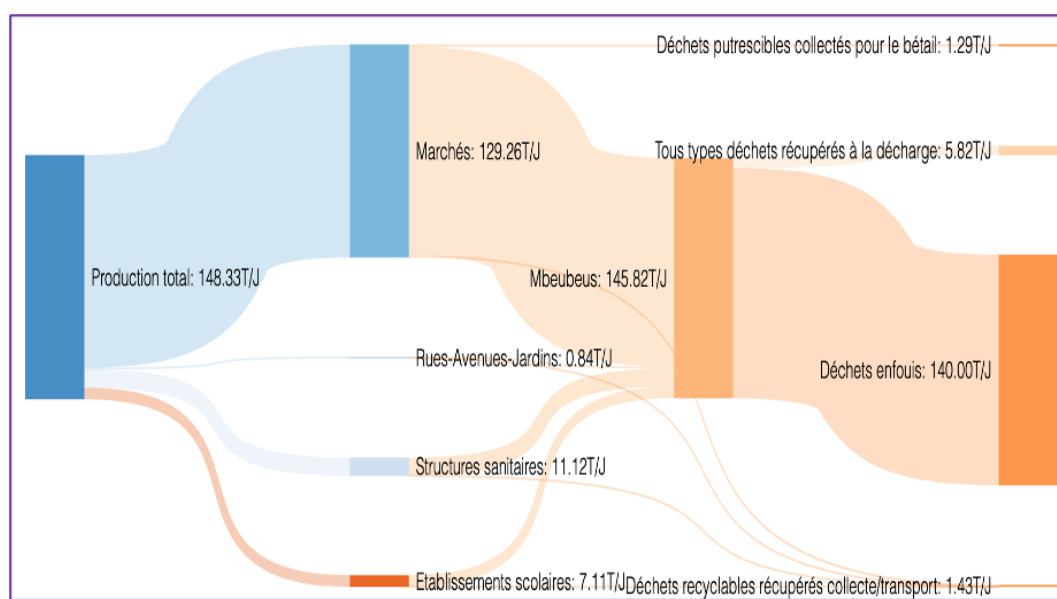


Image 1: Flow of Waste from public establishments in Dakar

The results of the Waste Composition and Mass Flow Analysis informed the subsequent Project Identification Assessment conducted in 2025 as highlighted below.

- **Feedstock Potential:** With over 5 tons/day of combined organic waste, the two markets generating the highest organic waste fractions can stably supply existing recovery infrastructure, notably the 5 ton/day composting unit at Sangalkam built by the city of Dakar in partnership with the city of Milan as part of the Dakar Green Regeneration Programme (Dakar REVE).

The Preliminary Design for an organic waste compost facility provides the following highlights.

- The purpose is to divert 1,500 tonnes of organic waste from final disposal per year so that 630 to 810 tonnes of organic compost are produced annually; realizing a GHG reduction of approximately 3,600 tonnes of CO₂eq per year.
- Total Cost of USD 150,000, with an estimated USD 102,380 allocation for CAPEX to cover sorting and composting equipment among other necessities, and an approximate USD 45,700 OPEX allocation to cover the initial compost production cycle to offtake including human resources among other necessities
- Projected revenue from compost sales is estimated at USD 98,511.38 to 127,169.24; the projected net income is estimated at USD 67,704.18.
- A light dump truck is required to transport the organic waste feedstock from the points of collection to the treatment facility.
- The main activities envisaged at the operationalization of the compost facility include segregation of waste at source, separate collection of organic waste feedstock, composting, quality control, monitoring and sale of organic compost.
- There is a highly attractive market for the commercialization of the compost produced in Sangalkam. This outlet is based, on one hand, on the market gardeners of the Niayes zone, whose depleted soils require accessible organic amendments. On the other hand, the project aligns with the State's priorities through the Ministry of Agriculture, Food Sovereignty, and Livestock (MASAE), whose needs for organic fertilizers to restore land fertility are growing rapidly.

Details of relevant previous works including reports, data and information from the City will be availed to the successful bidder.

Bidders must note that these financial and commercial projections reflect the long-term operational model established by the City's 2025 study. The current contract phase running through March 2027 acts strictly as a non-commercial technical, logistical, and institutional demonstration pilot. During this pilot phase, 100% of the produced compost will be allocated to municipal greening programs to stabilize biological processes and validate operational assumptions before the City officially transitions the facility into a full commercial vehicle post-March 2027.

In parallel, C40 is accompanying the City of Dakar in the development of its very first Urban Greening Plan. This strategic framework systematically integrates Nature-Based Solutions (NBS) to enhance urban climate resilience and actively contribute to risk reduction, such as mitigating urban heat island effects, managing stormwater runoff, and preventing soil degradation. The organic compost produced through this project will

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	10
---------------	--	----

serve as a critical catalyst for the concrete implementation of this Greening Plan, while simultaneously sustaining Dakar's numerous local urban agriculture initiatives.

2.4 Purpose

Following consultations with Dakar City officials, C40 is seeking a Turn-Key Contractor to take full single-point responsibility for the design, procurement, equipping, commissioning, operationalisation, and handover of a fully operational organic waste compost facility at the Sangalkam site, built as part of the Dakar REVE programme. The Turn-Key Contractor will have complete accountability for all design and commissioning tasks, all subcontractor and supplier management, risk management, and delivery.

Under this Turn-Key arrangement, the Contractor will ensure the technical and operational deployment up to the offtake of the first compost product cycle and until the stipulated contract end date in March 2027. The key outcomes of the project include:

- Professional detailed design of the organic compost facility to achieve the expected treatment targets.
- Optimally equipped compost facility to deliver the expected outcomes.
- Well-capacitated workforce to proceed with the facility operations and management.

Operations and maintenance of the facility that achieve at least one complete initial offtake of the first compost product cycle and up to the agreed end of contract date.

The City commits to:

- Provide all relevant data and information towards this project.
- Provide safety and security for the organic compost facility.
- Appoint workforce to be trained on the integrated management of organic waste up to production of organic compost.

2.5 Description

2.5.1 Inception (Deliverable 1)

A project inception is to be conducted with the City and C40 culminating in the following:

- Inception Meeting that will be held with all the relevant stakeholders to strategize on execution of this project (deliverable 1.1).

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	11
---------------	--	----

- Work Planning (deliverable 1.2) to consult widely in the development of the inception report. Consult stakeholders who will be key in the establishment of the organic waste compost facility.
- Submission of the Inception Report (deliverable 1.3) that contains a detailed project plan outlining overall approach, process, Key Performance Indicators (KPI's), outcomes, deliverables, methodology, resources to be deployed, timeframes and budget.

2.5.2 Detailed Operational Implementation and Design Plan (Deliverable 2)

Guided by the data, reports, and information provided by the City and C40, which will serve as recommendations and the foundation for the work., the contractor will manage the design of a robust project that will cover necessary infrastructural modification, equipping and tooling of the organic waste compost facility; capacity building programme; and operationalization of the facility. The design will need to be approved by the City and C40 before proceeding to execute the work. The design should include the following:

- A detailed professional facility plan including engineering design modifications for the treatment facility that is compatible with existing plans, develop where necessary and approved by relevant authorities. The design should incorporate the envisioned components highlighted below:
 - Reception of up to 5 tons a day of organic waste feedstock and inspection of inputs.
 - Grinding of 20 to 30% of organic dry matter.
 - Mixture of wet organic waste and dry organic matter to ensure an appropriate carbon-nitrogen balance.
 - Windrowing
 - Controlled thermophilic phase
 - Mechanical Rollovers
 - Maturation
 - Screening
 - Storage of 630 to 810 tons of mature compost produced annually.

- A detailed organic waste composting process plan to operate for at least 300 days in a year.
 - Outlining the step-by-step procedures and best practices for turning organic waste (like food scraps, yard trimmings, and agricultural residues) into compost.
- A detailed schedule for equipping the facility.
- A collection and transportation plan for the organic waste feedstock from Tilene and Castor public markets.
- A breakdown of the operational, financial, and economic implications of the project to the City beyond the first organic compost product cycle (to prepare the post-March 2027 commercial transition); include the following components:
 - Funds available from the City.
 - Possible income to the facility manager from the sale of organic compost and any other revenue stream.
 - Review the City's business model for this project Recommend a feasible business model for the City to adopt so that there are minimal cost implications to the City and the entity managing the facility is financially stable.
- An organic product off-taking plan; make arrangements for the trade in organic compost.
- A detailed description of stakeholder roles and responsibilities. Review the City's business model applicable to the operation and management of the prospective compost facility.
- Standard Operating Procedures for optimal functioning of the facility.
- Detailed Operations and Maintenance plan.
- Detailed regulatory compliance plan including procurement of relevant licenses and permits.
- Detailed risk management and mitigation plan.
- Detailed monitoring and evaluation plan.

- Acquire relevant licenses and permits required for the establishment of the organic waste compost facility.

Ultimately, the contractor shall submit a Project Design Report that details all the content of the work.

Bidders are required to note that if this Project Design is not approved by the City and C40, Acquisition and Installation of Operational Equipment and Capacity Building Deliverables will be dropped from this scope of works with no penalty to C40. Only the agreed payments for the inception works will be paid.

2.5.3 Acquisition and Installation of Operational Equipment (Deliverable 3)

Once the Project Design is approved by the City and C40, the contractor is required to oversee the acquisition and installation of operational equipment for the organic waste compost facility at the Sangalkam site. Equipment and machinery should have a minimum of 3-year warranty. The details below are recommendations from the preliminary design. It is the responsibility of the contractor to assess the completion and sufficiency of the content in order to achieve expected goals, make necessary adjustments and cost implications in the proposal. In this regard, the contractor is required to:

- Make any necessary infrastructural modifications to the organic waste compost facility adhering to the governing legal framework.
- Referring to the table below, provide necessary resources required to operationalise the organic waste composting facility to include and not limited to:
 - Waste segregation and requisite sensitization.
 - Collection and transportation of organic waste feedstock.
 - Compost production.
 - Storage.
 - PPE
 - Monitoring.

Item	Count	Quantity
------	-------	----------

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	14
-----------------------	---	-----------

Compost Production		
Agricultural tractor with front bucket	unit	1
Improved rotary or manual sieve	unit	1
Compost thermometers	unit	1
ALL-IN-ONE DEVICE conductivity meter, pH, humidity, NPK	unit	1
Portable scale	unit	2
Windrow tarpaulins	unit	5
Water/activator sprayer	unit	
Forks, shovels, rakes, wheelbarrows	Set	1
100 ml hose reel	unit	2
Feedstock collection		
Truck with tipper body with 5-tonne capacity	unit	1
Compost Storage		
Big bags	unit	50
Wooden pallets	unit	50
50 kg bags	unit	10,000
Sewing machine for bags	unit	1
Waste Segregation at Source		
120 L plastic bins	unit	6
Reusable 50-litre bags or buckets reinforced with QR code	unit	200
Market signage	set	2
IEC materials (posters, flyers, banners, badges)	set	2
Mobile scales	unit	2

Monitoring System		
Smartphones for agents	unit	2
Database development / simple app	package	1
Desktop computer + printer	set	1
PPE		
Safety shoes	pair	10
Reinforced gloves	pair	10
Masks	unit	10
HV vests	unit	10
Work overalls	unit	10
helmet + goggles	unit	10

- Submit a report detailing the acquisition and installation of operational equipment with photographic evidence.

Due to the strict project schedule and tight timeline for Deliverable 3, bidders must explicitly specify equipment availability and lead times in their proposals. Priority will be given to equipment, machinery, and vehicles that are either locally available in Senegal or immediately deliverable, in order to avoid any procurement delays.

In compliance with C40's Goods Procurement policies, the contractor must facilitate a physical inspection of all delivered equipment by C40 and City representatives. The contractor must secure a formal Goods Received Note signed by all parties to verify that the equipment has been received in satisfactory condition. All equipment warranties must be explicitly transferable to the City of Dakar upon final handover.

2.5.4 Operational Collection Sorting and Transport Logistics Pilot Deployment (Deliverable 4)

The initiative at the Castor and Tilène markets is based on the implementation of an operational pilot phase for sorting, collection, and transport, operating on a just-in-time basis. To ensure that the final organic waste streams complete their full 10-to-12-week

biological maturation cycle before the final project closure, all source-segregation and collection activities under this pilot phase will permanently conclude on **December 17, 2026**. This strict cutoff allows the final weeks of the contract to be exclusively dedicated to the processing, turning, screening, and packaging of this last batch of raw organic inputs.

Technical feasibility studies conducted for the implementation of an incentive-based source-sorting and collection system recommend the mobilization of dedicated sorting teams, including a site manager, a technician, and sorting operators. Major social engineering work will be deployed, including continuous awareness actions and training for traders to ensure the purity of the waste streams at the source.

To ensure effective and incentive-based sorting, the studies recommend providing the following resources:

- Pre-collection Equipment: Individual containers (50 L bins or buckets), reinforced and identified for each trader.
- Weighing and Monitoring Tools: Mobile scales and smartphones for the traceability of diverted volumes.
- Information System: Clear signage and Information, Education, and Communication (IEC) materials adapted to the market context.
- Transport Logistics: A 5-ton tipper truck for daily rotations.
- Team Protection: Complete Personal Protective Equipment (PPE) for operators.

The contractor may align with these recommendations or submit other proposals. Subject to validation by the City of Dakar and C40 within 7 business days, they may proceed with the acquisition of the necessary equipment to guarantee efficient sorting and secure transport to the ISRA site in Sangalkam “Isra / Cdh Sangalkam” for composting.

The success of the operation relies on a strict separation of waste streams at source:

- Nature of Waste: The provider will exclusively handle pre-sorted and compostable waste. Sorting must imperatively be performed upstream at the markets; only compliant organic streams will be transported.
- Destination of Streams:
 - *Recovery Stream*: Sorted compostable waste is transported to the Sangalkam unit (Isra / Cdh Sangalkam) for treatment.
 - *Residual Stream*: All residual waste (sorting rejects or non-compostable elements remaining after treatment) must be transferred to the Mbeubeuss site.

Deliverable 4 Target: Submit a comprehensive report on the pilot experience of waste collection, sorting, and transport with photographic evidence by **December 17, 2026**.

2.5.5 Compost Production and Quality Control (Deliverable 5)

This component ensures the effective transformation of bio-waste into a standardized organic amendment at the Sangalkam site. It includes a continuous production phase of high-quality compost, allowing for the validation of the entire biological and technical cycle.

- The organic compost produced during this phase will be prioritized for the City to support its greening programs (public gardens) and its urban agriculture initiative.
- Quality and Packaging: Compost shall be delivered screened, biologically stabilized, and securely packaged in standardized 50 kg bags or Big Bags, arranged on wooden pallets to maintain agronomic quality and facilitate immediate transport, distribution, and application across the City's greening programs.

Based on previous feasibility studies, the following team is recommended to ensure professional operation and compliance with agronomic protocols:

- 1 Site Manager: Responsible for overall coordination and schedule compliance.
- 1 Composting Technician: Expert in monitoring biological parameters such as temperature and humidity.
- 3 Sorting and Windrow Operators: Responsible for mixing inputs, turning windrows, and final screening.
- 1 Quality and Monitoring Agent: Dedicated to compliance testing (pH, NPK) according to MASAE standards.

This staffing structure is a recommendation based on previous studies; it may be modified by the contractor subject to approval by the City of Dakar and C40.

Based on an incoming flow of 5 tons per day of organic waste, the objectives are as follows:

- Harvesting and Production: The contractor ensures the harvesting of the first cycle of mature organic compost and must continue sustainable operations of the unit until the agreed handover date.
- City Allocation: During this demonstration phase, 100% of the compost production will be handed over to the City to directly fuel the roll-out of Dakar's first Urban Greening Plan and its urban agriculture initiatives. By utilizing this high-quality amendment, the project operationalizes Nature-Based Solutions (NBS) aimed at climate risk reduction, establishing the technical and quality baseline required for the subsequent commercial phase.

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	18
-----------------------	---	-----------

2.5.6 Capacity Building Programme (Deliverable 6)

The contractor will be required to oversee the development of a capacity building programme for the prospective workforce who will be operating and managing the organic compost facility at the Sangalkam site. The City is required to nominate workforce that need to be empowered to optimally operate and maintain the facility beyond the consultancy period.

In this regard, the contractor is required to:

- Develop a Training of Trainers curriculum (deliverable 6.1).
- Develop a Training of Trainers guide (deliverable 6.2).
- Execute the training programme for the workforce to be deployed at the prospective organic waste compost facility at Sangalkam (deliverable 6.3). The details of the training are as highlighted:
 - 20 trainees as nominated by the City.
 - Provide training kits to each trainee.
 - Provide food and beverages appropriate for the duration of training.
 - Provide transport arrangements to facilitate attendance of the training sessions.
 - The training content empower the trainees to:
 - Sort waste.
 - Identify quality organic waste feedstock.
 - Optimally operate and maintain the prospective organic waste compost facility.
 - Execute all plans developed in the project design component of this works.
 - Manage data and information with requisite knowledge translation.

Ultimately the contractor is required to submit a capacity building report (deliverable 6.4) that includes the curriculum, guide and recommendations of the outcome from the executed training.

2.5.7 Project Completion (Deliverable 7)

- The contractor will organise a Facility hand-over event that will entail co-signing of the 'Goods and Service Transfer Agreement' by the City and C40. (deliverable 7.1).
- Project close-out report (deliverable 7.2) that captures the entire process from inception to completion including the Professional Pilot Design, Facility Equipping, Operationalisation, Capacity Building Programme, hand-over ceremony, challenges encountered, lessons learnt, and recommendations to the City.
- The Report should be professionally well designed with a consistent visual identity. It should include an executive summary and a comprehensive report on the activities and outcomes of the tasks completed. Technical reports are to be submitted (in PowerPoint, word format, pdf and other associated files e.g. spreadsheets; 3 pieces of designed hard copies full report; 5 pieces of designed hard copies executive summary report and a presentation).
- Project close-out meeting (deliverable 7.3) with the C40 and City project team.

2.6 Project Monitoring and Evaluation

- Monthly progress meetings with the contractor, the City and C40.
- Submission of reports for the project deliverables.

3.Proposal Guideline

This Request for Proposal represents the requirements for an open and competitive process. Proposals will be accepted until **September 8, 2026 (5:00 PM GMT)**. Any proposals received after this date and time will not be accepted. All proposals should include clear timetables, how you will work with C40, clear costs and detail on experience in this area.

The proposal should give C40 evaluators all the information they need to assess your bid. Please clearly indicate where applicable:

- How your proposal is responsive to the Evaluation Criteria;
- The assumptions you are making about the project;

C4O CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	20
-----------------------	---	-----------

- Risks you have identified and appropriate mitigation measures;
- Proposed insurance cover that will safeguard all resources in the execution of this project including the workforce as highlighted below:
- Comprehensive Third-Party & Professional Liability Insurance: Minimum coverage of USD \$150,000 (or equivalent in XOF) per occurrence. This must cover any professional errors or omissions in the detailed facility design, as well as bodily injury, death, or property damage caused to third parties during the collection, transport, and operational phases at the Sangalkam site.
- Property & Equipment Insurance: Joint names insurance maintained by the Contractor to cover the full replacement value of all newly procured assets (including the 5-tonne tipper truck, agricultural tractor, and processing machinery) against theft, fire, or accidental damage while under the contractor's custody and until the formal handover to the City in March 2027.
- Workers' Compensation Insurance : Evidence of strict compliance with Senegalese Labour Law regarding workplace accidents and occupational hazards, including valid registration and up-to-date contributions to the Caisse de Sécurité Sociale (CSS).
- Information about your fee;
- Proposed timeline of implementation;
- Any additional support that you need to make the project a success, including any inputs you will need from third parties or C40 staff;
- Proposed working partnership with C40, including (as applicable) project governance and management-demonstrating the entities that will equip the facility and the one that will undertake the initial operations and capacity building components of this project, key personnel, key roles and responsibilities, and escalation procedure for issues.

You must include adequate information about how your costs were calculated to enable evaluation of cost reasonableness.

It is mandatory that bidders attend a site visit scheduled on **August 27, 2026(11:00 AM GMT)** at the Sangalkam premises “Isra / Cdh Sangalkam” to familiarize themselves with the conditions at the project site. Verify availability of utilities such as power supply, water supply and sewerage connectivity that will be required for the construction and

C4O CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	21
---------------	--	----

operationalization of the prospective organic waste treatment facility. In this regard, you must register your site visit attendance by **August 24, 2026** by sending an email to:

Transformingwaste_africa@c40.org

You may also include any other additional information relevant to the project. For example:

- Examples of past work;
- Resumes of proposed key personnel;
- Information about the organisation's commitment to equity, diversity and inclusion and ethical alignment with C40;
- Company history;
- Executive background;
- Information on company size;
- Organisational charts;;
- References from other similar clients
- Timeframe for your tasks and completion of the project
- Project management methodology demonstrating how you will oversee the capital works and operational component of this project.
- Communications strategy for how you will work with C40.
- Acknowledgment of relevant Data Protection policies (due to possibility of utilizing personal data like identity number, telephone contact, etc.): C40 is subject to the European Union and United Kingdom data protection regulations, and the winning proposal must ensure its continued compliance.

3.1 Supplier diversity

C40 is committed to supplier diversity and inclusive procurement through promoting equity, diversity and inclusivity in our supplier base. We believe that by procuring a

C4O CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	22
-----------------------	---	-----------

diverse range of suppliers, we get a wider range of experiences and thoughts from suppliers and thus are best able to deliver to the whole range of our diverse cities and the contexts that they operate within.

We strongly encourage suppliers (individuals and corporations) that are diverse in size, age, nationality, gender identity, sexual orientation, majority owned and controlled by a minority group, physical or mental ability, ethnicity and perspective to put forward a proposal to work with us.

Feel welcome to refer to C40's [Equity, Diversity and Inclusion Statement](#). Supplier diversity and inclusive procurement is one element of applying equity, diversity and inclusion to help deliver the goals of the Paris Agreement and build healthy, equitable and resilient communities.

3.2 Contract

Please note this is a contract for the delivery of professional services, equipment supply, and infrastructure modifications, and not a grant opportunity. The work will be completed under a Hybrid C40 Contract (combining the C40 Standard Services Terms with specific Goods and Works Schedules) to appropriately cover the capacity building, equipment acquisition, warranties, and the final transfer of assets to the City of Dakar.

These terms and conditions are accepted as drafted by the majority of our suppliers and we reserve the right to penalise your bid on the basis of non-acceptance of terms. If you do wish to include any requested amendments with your proposal, please do not mark up the document in tracked changes but provide [a separate negotiation document](#) for review setting out clearly your rationale for the change.

If C40 is unable to execute a contract with the winner of this competitive process, we reserve the right to award the contract to the second highest Potential Supplier.

3.2.1 Subcontracting

If the organisation submitting a proposal needs to subcontract any work to meet the requirements of the proposal, this must be clearly stated. All costs included in proposals must be all-inclusive of any outsourced or contracted work. Any proposals which call for outsourcing or contracting work must include a name and description of the organisations being contracted.

4. RfP and project timeline

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	23
---------------	--	----

Step	Deadline
Publication of the Request for Proposals (RFP)	August 11, 2026
Deadline to register for the mandatory site visit	August 24, 2026
Mandatory site visit (Sangalkam)	August 27, 2026(11:00 AM GMT)
Deadline for submitting questions to C40	August 31, 2026
C40 responses to bidders' questions	September 3, 2026
Deadline for submission of proposals (Closing)	September 8, 2026 (5:00 PM GMT)
Clarification and evaluation of proposals received	September 9 to 21, 2026
Selection decision and notification to bidders	September 22, 2026

Contractual Sequence / Deliverable	Due Date
Contract Signature / Kick-off	October 1, 2026
Deliverable 1: Inception Report	October 8, 2026
Deliverable 2: Detailed Operational Implementation and Design Plan	October 22, 2026
Deliverable 3: Acquisition and Installation of Operational Equipment Report	November 12, 2026
Deliverable 4: Operational Collection Sorting and Transport Logistics Pilot Deployment Report	December 17, 2026
Deliverable 5: Compost Production and Quality Control Report	March 19, 2027
Deliverable 6: Capacity Building Programme Report	March 12, 2027

C4O CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	24
-----------------------	---	-----------

5. Eligibility & Enabling Requirements

To be considered for evaluation, all interested bidders must meet the following minimum mandatory enabling requirements at the time of submission. Failure to provide complete and valid documentation for any of the stipulated criteria will result in immediate disqualification from the tender process without proceeding to the scored evaluation.

5.1 Local Registration & Legal Presence

Bidders must be legally registered in Senegal or demonstrate an established Senegalese operating entity. Foreign firms must partner with a locally registered lead or co-delivery entity. Bidders must provide proof of valid legal registration, including the *Numéro d'Identification National des Entreprises et Associations (NINEA)* and a valid tax compliance certificate (*Quitus Fiscal*) issued by the Senegalese tax authorities.

5.2 Mandatory Local Delivery Team

- Bidders must provide proof of attendance at the mandatory site visit at the Sangalkam premises. Designated representatives from both C40 and the City of Dakar will be present on-site to maintain and manage the official attendance register. This official attendance register maintained on-site shall serve as the sole authoritative record used for eligibility verification. Documents, self-certifications, or proofs provided independently by the bidder will not be accepted to verify attendance. Bidders whose presence is not recorded in this official register will be automatically disqualified from the evaluation process. Following the site visit, the official attendance register will be owned and retained exclusively by C40, which will also be responsible for all subsequent follow-up and eligibility verification based on this record.
- At least 50% of the proposed project personnel must be permanently based in Senegal.
- The designated Project Manager and Site Lead must be locally deployable within the Dakar Region for the entire duration of the operationalisation, capacity building, and pilot deployment phases.

5.3 Proven Composting, Waste Recovery & Infrastructure Experience

The Bidder must provide verifiable evidence of:

- At least two (2) completed relevant projects in integrated solid waste management, agricultural infrastructure, or circular economy initiatives within the last 7 years.
- At least one (1) of these projects must specifically involve the design, construction, or operationalisation of a solid waste recovery facility, organic waste treatment infrastructure, or a large-scale agricultural composting operation.
- Demonstrated experience working on public-sector, municipal, or large commercial and non-governmental organisation (NGO) waste infrastructure within Sub-Saharan Africa.

5.4 Mandatory Multidisciplinary Team Composition

Bidders must submit comprehensive CVs and clear availability commitments for a project team covering the following domains of expertise. A single highly qualified individual may fulfill up to two of these designated roles, provided their CV explicitly demonstrates the required dual technical expertise:

- Waste Management Specialist / Turn-Key Project Manager
- Civil or Environmental Engineer
- Composting / Biological Process Specialist

5.5 Consortium Requirements

Consortium bids will be permitted only under the following conditions:

- The lead entity must assume full, single-point Turn-Key contractual responsibility, including all design liabilities, payments, operational performance, and delivery obligations under the contract executed with C40.
- A signed Memorandum of Understanding (MoU) must be submitted with the proposal, dated within 90 days of the submission deadline, detailing the exact scope split, joint decision-making processes, dispute-resolution mechanisms, and mutual liability distribution.
- Primary local delivery and operational execution responsibilities must be explicitly assigned to the locally registered Senegalese entity.

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	26
-----------------------	---	-----------

5.6 Financial Capacity & Insurance

- **Financial Standing:** Bidders must demonstrate an average annual turnover of at least USD 150,000 over the last three (3) consecutive financial years, supported by copies of audited financial statements or a certified bank standing letter.
- **Insurance & Guarantee:** Bidders must demonstrate their capacity to secure the professional liability and equipment damages insurances specified in Section 3. Bidders must formally commit to accepting the 10% milestone payment retention mechanism as security against operational defects and unfulfilled warranty transfer obligations.

5.7 Mandatory References

- Bidders must submit a minimum of three (3) formal references or recommendation letters from clients for comparable assignments completed within the past 3 years.
- At least one (1) of these references must be from a municipal, public-sector, or international development agency client.
- Direct client contact details must be provided for mandatory verification purposes.

6. Proposal Evaluation Criteria

Evaluation criteria	%
• Technical expertise and experience of the bidder across relevant key areas; integrated solid waste management, waste segregation and sorting, waste collection and transportation, organic waste composting, infrastructure development, data management, economics and finance, public policy, engineering, governance, capacity building, delivering trainings and climate change among other relevant fields. • Proof of mandatory site visit (copy of visit register indicating contractor's name) • Familiarity with the local environment in Senegal, especially Dakar. • Demonstrated past and existing similar works to this project.	40
Robustness of the project delivery quote: The project delivery approach proposed, including project management approachability to deliver quality outputs on time.	30

Commitment that all necessary insurance will be taken out	
Value for money: • Economy: Assessment of the cost efficiency and budget consciousness of the quote - Consideration of whether the quote costs align with the expected outcomes and deliverables. • Efficiency: Examination of proposed project management approach, resource allocation, and timelines. • Effectiveness: Assessment of appropriateness and viability of chosen methods and tools to achieve the objectives.	15
Equity and ethical alignment considerations: The successful candidate should demonstrate commitment to being ethical, equitable, diverse and inclusive. This should be depicted not only in the team member constitution but also in the manner of executing past works.	10
Alignment with C40's goals on Green House Gas emissions reductions.: Commitment to contribute towards the 1.5 degrees Paris Agreement goal; Demonstrated in the core business of the entity; institutionalised principles; evidence of aligned past projects; Proposed aligned approach.	5

Please note: Proposition should be written in English or French.

7. Project Budget

All proposals must include proposed costs to complete the tasks described in the project scope, including all VAT and taxes. Costs should be stated as one-time or non-recurring costs or monthly recurring costs. All costs incurred in connection with the submission of this RfP are non-refundable by C40.

The proposed budget should include hand-over ceremony and training facilitation expenses such as training material, conferencing, catering, transportation for daily attendance (a minimum of XOF 10,000 daily) as well as any other relevant training needs (the City has offered a hand-over and training venue). Any other foreseen costs such as subsistence and unforeseen costs should be covered in the proposed budget as contingency or as appropriate. Essentially, all expenses due to the execution of the project should be provided for in the proposed budget. Pricing should be listed for each item.

All equipment that needs to be procured and budgeted for the implementation of the project will be transferred to the City at no additional cost post project completion at the hand-over ceremony. The contractor's equipment shall remain in their property and custody if their cost is not budgeted to the project.

The contractor should provide the necessary workforce required to undertake this project. This contractor project team will work in close collaboration with the City officials assigned to the initiative.

7.1 Payment Terms

The total project cost should not exceed USD \$150,000, including all taxes, insurance, and contingencies. The table below highlights the basis of payments.

Retention: A retention of ten per cent (10%) shall be deducted from each milestone payment in the table below and held by C40 as security against defects, incomplete works, and warranty transfer obligations. Fifty per cent (50%) of the accumulated retention shall be released on satisfactory completion of the Hand-over ceremony (Deliverable 7); the remaining fifty per cent (50%) shall be released on satisfactory submission and final written approval of the Final Project Close-out Report and comprehensive documentation dossier (Deliverable 7) in March 2027, provided no outstanding operational defects remain.

The retention may be substituted, at C40's discretion, by an on-demand performance bond or bank guarantee of equivalent value issued by a reputable Senegalese financial institution and valid until ninety (90) days after the final project closure date.

Late or non-payment of milestones by C40 attributable to incomplete or unsatisfactory deliverables shall not constitute a breach by C40; payment is contingent on written acceptance of each deliverable by C40 and the City.

Component	Payment
After finalising the contract from both parties and satisfactory submission of the Inception Report (Deliverable 1).	20%
Satisfactory submission and approval of the Detailed Operational Implementation and Design Plan (Deliverable 2).	15%
Satisfactory submission of the Acquisition and Installation of Operational Equipment Report (Deliverable 3).	15%
Satisfactory delivery and reporting of the Operational Collection Sorting and Transport Logistics Pilot Deployment (Deliverable 4)	15%

Satisfactory delivery and reporting of the Compost Production phase (Deliverable 5).	15%
Satisfactory delivery of the Capacity Building Programme (Deliverable 6).	10%
Formal execution of the Hand-over ceremony, delivery of the project closure meeting, and satisfactory submission and final approval of the Final Project Close-out Report and comprehensive documentation dossier (Deliverable 7).	10%

For the avoidance of doubt, this contract operates under a pure public-service model. The Contractor is strictly prohibited from commercializing, trading, or selling any fraction of the compost produced during the operational pilot phase. One hundred per cent (100%) of the processed and stabilized organic compost output must be documented, accounted for, and transferred directly to the City of Dakar at no additional cost.

8. C40 policies

C40 expects third parties to be able to abide by these C40 policies

- Non-Staff Code of Conduct Policy [here](#)
- Equity, Diversity and Inclusion Policy [here](#)

9. Submissions

Each Potential Supplier must submit one copy of their proposal by **September 8, 2026 (5:00 PM GMT)** to the email address below:

transformingwaste_africa@c40.org

Anonymised responses to questions will be provided [here](#) when the Question and Answer (Q&A) period closes.

Based on the submissions received, C40 reserves the right to promote the establishment of consortium relationships or request potential suppliers refine their submission after receipt.

Have a concern?

C40 is committed to the highest standards of ethical behaviour. As such, we are committed to being open and responsive to complaints and suggestions on how we can improve from outside the organisation.

Please refer to [C40 Complaints Procedure](#) on how to reach us.

10. Disclaimer

C40 will not accept any liability or be responsible for any costs incurred by Potential Suppliers in preparing a response for this RFP. Responses submitted will be accessible by all C40 staff and external evaluators (if any).

Neither the issue of the RFP, nor any of the information presented in it, should be regarded as a commitment or representation on the part of C40 (or any of its partners) to enter into a contractual arrangement. Nothing in this RFP should be interpreted as a commitment by C40 to award a contract to a Potential Supplier as a result of this procurement, nor to accept the lowest price or any tender.

Appel à propositions

Gestion intégrée d'une unité de compostage à Dakar : de la collecte et du tri au transport et à la production de compost.

C40 Cities Climate Leadership Group, Inc.

120 Park Avenue, 23rd Floor

New York, NY 10017

United States of America

Août2026

C4O
CITIES

VERSION FRANCAISE-FRENCH VERSION

Table des matières

VERSION ANGLAISE-ENGLISH VERSION	2
1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	6
2. Background, Programme and Project Details	6
2.1. Background	6
2.2 Transforming Cities Waste Management Programme	6
2.3 Situational Analysis	7
2.4 Purpose	11
2.5 Description	12
2.5.1 Inception (Deliverable 1)	12
2.5.2 Detailed Operational Implementation and Design Plan (Deliverable 2)	12
2.5.3 Acquisition and Installation of Operational Equipment (Deliverable 3)	14
2.5.4 Operational Collection Sorting and Transport Logistics Pilot Deployment (Deliverable 4)	17
2.5.5 Compost Production and Quality Control (Deliverable 5)	18
2.5.6 Capacity Building Programme (Deliverable 6)	19
2.5.7 Project Completion (Deliverable 7)	20
2.6 Project Monitoring and Evaluation	21
3.Proposal Guideline	21
3.1 Supplier diversity	23
3.2 Contract	24
3.2.1 Subcontracting	24

4. RfP and project timeline	24
5. Eligibility & Enabling Requirements	25
5.1 Local Registration & Legal Presence	26
5.2 Mandatory Local Delivery Team	26
5.3 Proven Composting, Waste Recovery & Infrastructure Experience	26
5.4 Mandatory Multidisciplinary Team Composition	27
5.5 Consortium Requirements	27
5.6 Financial Capacity & Insurance	27
5.7 Mandatory References	28
6. Proposal Evaluation Criteria	28
7. Project Budget	29
7.1 Payment Terms	30
8. C40 policies	31
9. Submissions	31
10. Disclaimer	32
VERSION FRANCAISE-FRENCH VERSION	34
1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	34
2. Contexte, programme et détails du projet	34
2.1. Contexte	34
2.2 Programme « Transformation de la gestion des déchets dans les villes africaines et indiennes pour réduire et éviter les émissions de méthane »	35
2.3 Analyse de la situation	36
2.4 Objectif	40
2.5 Description	41
2.5.1 Lancement (Livrable 1)	41

2.5.2 Plan détaillé de mise en œuvre et de conception opérationnelle (livrable 2)	42
2.5.3 Acquisition et installation des équipements d'exploitation (livrable 3)	44
2.5.4 Déploiement pilote de la logistique opérationnelle de collecte, de tri et de transport (livrable 4)	47
2.5.5 Production de compost et contrôle qualité (Livrable 5)	48
2.5.6 Programme de renforcement des capacités (livrable 6)	49
2.5.7 Cloture du projet (livrable 7)	50
2.6 Suivi et évaluation du projet	51
3. Directives relatives aux propositions	51
3.1 Diversité des fournisseurs	54
3.2 Contrat	54
3.2.1 Sous-traitance	55
4. Appel à propositions et calendrier du projet	55
5. Conditions d'éligibilité et conditions préalables	56
5.1 Enregistrement local et présence juridique	57
5.2 Équipe de mise en œuvre locale obligatoire	57
5.3 Expérience avérée en matière de compostage, de valorisation des déchets et d'infrastructures	57
5.4 Composition obligatoire de l'équipe multidisciplinaire	58
5.5 Exigences relatives aux consortiums	58
5.6 Capacité financière et assurance	59
5.7 Références obligatoires	59
6. Critères d'évaluation des propositions	59
7. Budget du projet	61
7.1 Conditions de paiement	62
8. Politiques du C40	63

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.

Le C40 est un réseau regroupant près de 100 maires des plus grandes villes du monde, qui œuvrent pour mettre en œuvre les mesures urgentes nécessaires dès aujourd'hui afin de faire face à la crise climatique et de bâtir un avenir où chacun, partout dans le monde, pourra s'épanouir. Les maires des villes du C40 s'engagent à adopter une approche fondée sur la science et centrée sur les personnes afin de limiter le réchauffement climatique conformément à l'Accord de Paris et de bâtir des communautés saines, équitables et résilientes. Nous travaillons aux côtés d'une large coalition de représentants des syndicats, des entreprises, du mouvement des jeunes pour le climat et de la société civile afin d'aider les maires à réduire de moitié les émissions d'ici 2030 et à éliminer progressivement l'utilisation des énergies fossiles, tout en renforçant la résilience climatique et l'équité en milieu urbain.

Les coprésidents actuels du C40 sont Sadiq Khan, maire de Londres (Royaume-Uni), et Yvonne Aki-Sawyerr, maire de Freetown (Sierra Leone) ; Michael R. Bloomberg, qui a exercé trois mandats en tant que maire de New York, occupe le poste de président du conseil d'administration. Le travail du C40 est rendu possible grâce à nos deux bailleurs de fonds stratégiques : Bloomberg Philanthropies et Realdania.

Pour en savoir plus sur les activités du C40 et de nos villes, rendez-vous sur notre [site web](#) ou suivez-nous sur [X](#), [Instagram](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

2. Contexte, programme et détails du projet

2.1. Contexte

Ces dernières années, Dakar a connu une croissance démographique rapide, ce qui constitue un facteur important dont les autorités doivent tenir compte pour fournir des services publics de qualité dans divers secteurs. Cela inclut la gestion des déchets

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	36
-----------------------	---	-----------

solides, dont les quantités produites ont considérablement augmenté : dans la région de Dakar, elles sont passées de 475 000 tonnes en 2008 à 893 000 tonnes en 2018. Cette croissance démographique rapide, combinée à la petite superficie de la ville de Dakar (79 km²), contribue à la pression foncière. Dakar présente l'une des densités de population les plus élevées du pays, avec 18 212 habitants au kilomètre carré. Cette faible disponibilité foncière constitue l'un des nombreux défis liés à l'extension des installations de traitement et d'élimination des déchets. Tous les déchets produits par la ville sont éliminés en dehors des limites de la ville, à la décharge de Mbeubeuss.

2.2 Programme « Transformation de la gestion des déchets dans les villes africaines et indiennes pour réduire et éviter les émissions de méthane »

Les déchets organiques (déchets alimentaires et autres déchets biodégradables) représentent entre 30 % et 60 % du total des déchets solides municipaux générés dans les villes africaines, et ces déchets organiques sont responsables de jusqu'à 20 % des émissions de gaz à effet de serre des villes, principalement sous forme de méthane provenant des décharges et des sites d'enfouissement. Au regard des compétences des villes et de leur potentiel de transformation, les mesures visant à réduire l'élimination des déchets organiques représentent une immense opportunité de réduire les émissions de méthane et d'apporter des avantages locaux significatifs en matière de santé publique, d'assainissement et de création d'emplois.

Selon le dernier [rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#), la lutte contre les émissions de méthane est le moyen le plus rapide et le plus efficace de lutter contre le réchauffement climatique actuel. Les villes africaines ont une occasion unique de contribuer à cette mission mondiale en mettant en œuvre des systèmes de gestion durable des déchets. Le C40 collabore avec les villes pour réduire considérablement les émissions actuelles et futures en mobilisant stratégiquement les dirigeants politiques afin qu'ils donnent la priorité aux mesures de gestion des déchets les plus efficaces, telles qu'elles sont définies dans leurs plans d'action climatiques respectifs, tout en renforçant les capacités techniques, institutionnelles et opérationnelles des villes bénéficiaires.

Le programme de transformation de la gestion des déchets vise à aider les villes à transformer leur gestion des déchets tout en réduisant les émissions de méthane. Ce programme fournit à la ville de Dakar les outils préliminaires nécessaires à la mise en place de systèmes de gestion durable des déchets, ainsi que les conditions fondamentales pour accélérer la mise en œuvre de la « [Voie vers le zéro déchet](#) ». Les villes sont des acteurs de changement à fort impact ; l'amélioration de la gestion des

déchets constitue pour elles une opportunité majeure de réduire les émissions de méthane, et une priorité essentielle pour les maires.

C40 Cities aide la ville de Dakar à combler les lacunes en matière de collecte, à améliorer les solutions d'élimination des déchets résiduels, à multiplier les alternatives de détournement des déchets organiques, ainsi qu'à créer des emplois et renforcer les capacités de son personnel. Le programme a aidé la ville à mener une étude sur la composition des déchets, une analyse des flux masses, La réalisation d'études de faisabilité technique et financière de projets de compostage et de biogaz. Il a également formé des agents municipaux à la gestion durable des déchets ; il a élaboré un plan de mise en œuvre visant à détourner les déchets organiques de l'élimination finale, comprenant une conception d'une installation de compostage des déchets organiques et un projet pilote de tri des déchets à la source sur les marchés publics. Ce projet pilote est actuellement en cours de mise en œuvre dans les marchés de Castor et de Tilene. Par la suite, le C40, en collaboration avec la ville, travaillera à la mise en service d'une installation de compostage des déchets organiques. Cela contribuera grandement à doter la ville d'un projet évolutif pour le traitement durable des déchets organiques. À terme, la ville sera en mesure de détourner les déchets organiques de l'élimination finale et de réduire considérablement les émissions de méthane.

2.3 Analyse de la situation

Dakar abrite plus de 83 % des entreprises industrielles et commerciales du pays, 80 % de ses infrastructures et services, et contribue à hauteur de 68 % au PIB national. En 2022, Dakar était responsable de 4 320 990 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone ($\text{tCO}_{2\text{eq}}$). Dans son Plan Climat-Énergie Territorial ([PCET 2021-2025](#)), la ville de Dakar s'est engagée à réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre et à faire de Dakar une ville intelligente et à faibles émissions de carbone, au service d'un développement inclusif et résilient d'ici 2050.

Les émissions du secteur des déchets représentaient 18 % des émissions totales de la ville de Dakar en 2022. Ce secteur génère d'importantes quantités de méthane (CH_4), dont le potentiel de réchauffement global (PRG) est 27 fois supérieur à celui du CO_2 . Dans le sous-secteur des déchets solides, il est urgent d'agir pour améliorer la gestion des déchets organiques, principale source d'émissions.

À Dakar, de nombreux défis, notamment l'augmentation des volumes de déchets, l'absence de tri à la source et une culture limitée de l'économie circulaire, constituent des obstacles à une gestion efficace des déchets. Des problèmes structurels tels que la coordination des parties prenantes, la disponibilité de données exploitables et les mécanismes de financement durables compliquent encore davantage la situation. Malgré ces défis, une intervention dans ce domaine recèle d'importants avantages

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	38
-----------------------	---	-----------

connexes, tels que la réduction des émissions, la création d'emplois, l'amélioration de la fertilité des sols, le renforcement de la résilience de la ville, l'amélioration des conditions de vie, une meilleure qualité de l'air et le renforcement de la cohésion communautaire. C'est dans ce contexte que la ville de Dakar a rejoint l'initiative mondiale lancée par le C40 en 2023, intitulée « Transformation de la gestion des déchets dans les villes africaines et indiennes pour réduire et éviter les émissions de méthane ».

En 2022, la ville de Dakar a produit 1 426 tonnes de déchets par jour, dont 856 tonnes provenaient des ménages et 570 tonnes du secteur non résidentiel ([rapport WaCT, 2022](#)).

En 2024, le C40 a accompagné la ville à mener une analyse de la composition des déchets et des flux de masses dans les établissements publics dont la collecte relève de la compétence de la municipalité. Les résultats révèlent que les déchets organiques représentent une part importante (39 %) des déchets générés dans ces lieux. La fraction organique provenant des marchés est la plus élevée, avec 48 %. Les quantités provenant de deux des plus grands producteurs sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous.

Marché	Production moyenne (t/jour)	Production maximale (t/jour)
Castor	2,70	4,13
Tilène	2,64	2,96
Total	5,34	7,09

Ces deux marchés se distinguent par leurs caractéristiques logistiques et leur diversité socio-économique :

- **Marché de Castor** (commune de Dieuppeul-Derkle) : doté d'un système de gestion des déchets relativement structuré, comprenant un camion-poubelle fixe (BOM) et un point de collecte standardisé (PRN) de 24 m². La collecte a lieu deux fois par jour, de 4 h à 22 h. Cependant, les dépôts informels provenant des ménages et des marchands ambulants à proximité du marché compliquent la gestion, soulignant la nécessité d'une supervision contrôlée et d'un tri à la source.

- **Marché de Tilène** (commune de Médina) : contrairement à Castor, il ne dispose ni de PRN ni de points de collecte formels. Les déchets sont simplement entassés et collectés deux fois par jour par le BOM. Ce déficit en infrastructures en fait un terrain d'essai idéal pour des solutions modulaires de tri à la source dans des contextes logistiques à faible capacité.

L'image ci-dessous illustre le flux des déchets dans les établissements publics de Dakar. Ce projet vise à augmenter la quantité de déchets organiques détournés de la mise en décharge finale.

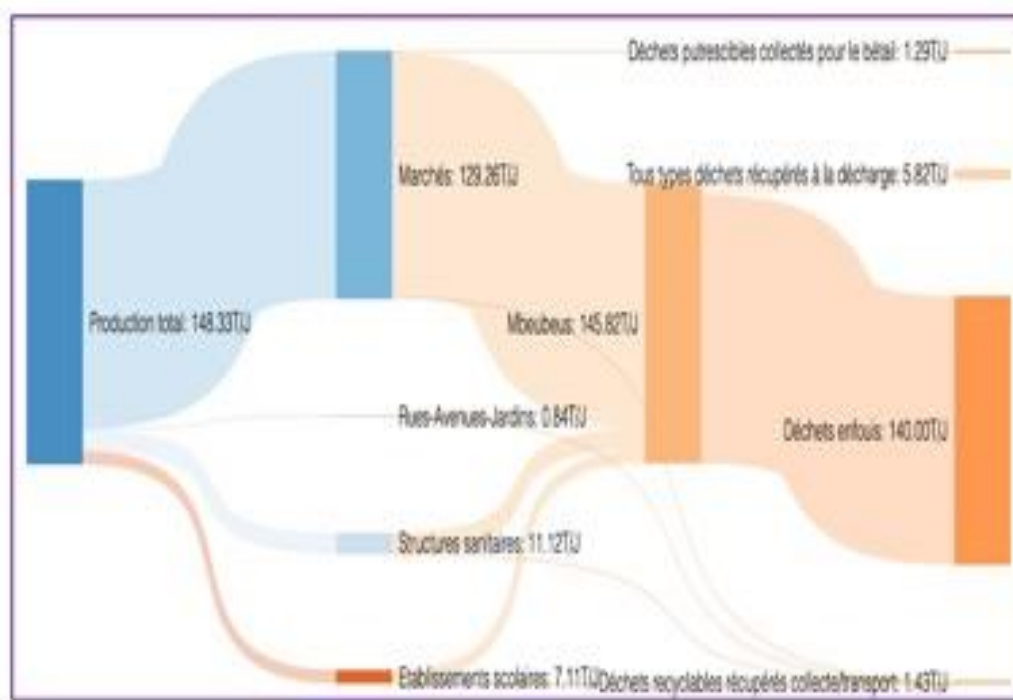


Image 1 : Flux de déchets provenant des établissements publics de Dakar

Les résultats de l'analyse de la composition et des flux massiques des déchets ont servi de base à la réalisation d'étude de faisabilité de projets menée en 2025, comme indiqué ci-dessous.

- **Potentiel en matières premières** : avec plus de 5 tonnes/jour de déchets organiques cumulés, les deux marchés générant les plus grandes quantités de déchets organiques peuvent alimenter de manière stable les infrastructures de valorisation existantes, notamment l'unité de compostage de 5 tonnes/jour située à Sangalkam, construite par la ville de Dakar en partenariat avec la ville de Milan dans le cadre du Projet Dakar Régénération verte (Dakar REVE).

L'étude préliminaire relative à une installation de compostage des déchets organiques présente les points suivants.

- L'objectif est de détourner 1 500 tonnes de déchets organiques de la mise en décharge finale chaque année, afin de produire entre 630 et 810 tonnes de compost organique par an, ce qui permettra de réduire les émissions de GES d'environ 3 600 tonnes d'équivalent CO₂ par an.
- Le coût total s'élève à 150 000 USD, dont une enveloppe estimée à 102 380 USD pour les dépenses d'investissement (CAPEX) destinées à couvrir, entre autres, les équipements de tri et de compostage, et une enveloppe d'environ 45 700 USD pour les dépenses d'exploitation (OPEX) destinées à couvrir le cycle initial de production de compost jusqu'à sa commercialisation, y compris les ressources humaines et autres besoins.
- Les recettes prévues issues des ventes de compost sont estimées entre 98 511,38 et 127 169,24 USD ; le bénéfice net prévu est estimé à 67 704,18 USD.
- Un camion-benne léger est nécessaire pour transporter les déchets organiques depuis les points de collecte jusqu'à l'installation de traitement.
- Les principales activités prévues lors de la mise en service de l'installation de compostage comprennent le tri des déchets à la source, la collecte sélective des matières premières issues des déchets organiques, le compostage, le contrôle qualité, le suivi et la vente de compost organique.
- Il existe un marché très attractif pour la commercialisation du compost produit à Sangalkam. Ce débouché repose, d'une part, sur les maraîchers de la zone de Niayes, dont les sols appauvris nécessitent des amendements organiques facilement accessibles. D'autre part, le projet s'inscrit dans les priorités de l'État, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage (MASAE), dont les besoins en engrais organiques pour restaurer la fertilité des terres connaissent une croissance rapide.

Les détails des travaux antérieurs pertinents, y compris les rapports, les données et les informations fournies par la Ville, seront mis à la disposition du soumissionnaire retenu.

Les soumissionnaires doivent noter que ces projections financières et commerciales reflètent le modèle opérationnel à long terme établi par l'étude de la Ville. La phase actuelle du contrat, qui s'étend jusqu'en mars 2027, constitue strictement un projet pilote de démonstration technique, logistique et institutionnelle à caractère non commercial. Au cours de cette phase pilote, 100 % du compost produit sera affecté aux

programmes municipaux de verdissement afin de stabiliser les processus biologiques et de valider les hypothèses opérationnelles avant que la ville ne fasse officiellement passer l'installation en mode pleinement commercial après mars 2027.

Parallèlement, le C40 accompagne la ville de Dakar dans l'élaboration de son tout premier Plan de verdissement urbain. Ce cadre stratégique intègre systématiquement des solutions fondées sur la nature (SFN) afin de renforcer la résilience climatique urbaine et de contribuer activement à la réduction des risques, notamment en atténuant les effets d'îlot de chaleur urbain, en gérant le ruissellement des eaux pluviales et en prévenant la dégradation des sols. Le compost organique produit dans le cadre de ce projet servira de catalyseur essentiel à la mise en œuvre concrète de ce plan de verdissement, tout en soutenant les nombreuses initiatives locales d'agriculture urbaine à Dakar.

2.4 Objectif

À l'issue de consultations avec les responsables de la ville de Dakar, le C40 recherche un maître d'œuvre clé en main qui assumera l'entière responsabilité, en tant qu'interlocuteur unique, de la conception, de l'approvisionnement, de l'équipement, de la mise en service, de la mise en exploitation et de la remise d'une installation de compostage des déchets organiques pleinement opérationnelle sur le site de Sangalkam, construite dans le cadre du projet Dakar REVE. Le maître d'œuvre «clé en main» assumera l'entière responsabilité de toutes les tâches de conception et de mise en service, de la gestion des sous-traitants et des fournisseurs, de la gestion des risques et de la livraison.

Dans le cadre de ce contrat «clé en main», le prestataire assurera le déploiement technique et opérationnel jusqu'à la production du premier cycle de compost et jusqu'à la date de fin du contrat prévue en mars 2027. Les principaux résultats attendus du projet sont les suivants :

- Une conception détaillée et professionnelle de l'installation de compostage organique afin d'atteindre les objectifs de traitement escomptés.
- Une installation de compostage dotée d'équipements optimaux pour atteindre les résultats escomptés.
- Une main-d'œuvre suffisamment qualifiée pour assurer l'exploitation et la gestion de l'installation.

L'exploitation et la maintenance de l'installation permettant de réaliser au moins une production initiale complète du premier cycle de compostage et jusqu'à la date de fin du contrat convenue.

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	42
---------------	--	----

La Ville s'engage à :

- Fournir toutes les données et informations pertinentes relatives à ce projet.
- Assurer la sûreté et la sécurité de l'installation de compostage organique.
- Désigner du personnel qui sera formé à la gestion intégrée des déchets organiques jusqu'à la production de compost organique.

2.5 Description

2.5.1 Lancement (Livrable 1)

Une réunion de lancement du projet doit être organisée avec la Ville et le C40, qui aboutira aux résultats suivants :

- Une réunion de lancement réunissant toutes les parties prenantes concernées afin d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre de ce projet (livrable 1.1).
- Planification des travaux (livrable 1.2) afin de mener de larges consultations pour l'élaboration du rapport de lancement. Consulter les parties prenantes qui joueront un rôle clé dans la mise en place de l'installation de compostage des déchets organiques.
- Soumission du rapport de lancement (livrable 1.3) contenant un plan de projet détaillé décrivant l'approche globale, le processus, les indicateurs clés de performance (KPI), les résultats attendus, les livrables, la méthodologie, les ressources à mobiliser, les délais et le budget.

2.5.2 Plan détaillé de mise en œuvre et de conception opérationnelle (livrable 2)

En s'appuyant sur les données, les rapports et les informations fournis par la Ville et le C40, qui serviront de recommandations et de base aux travaux, le prestataire gèrera la conception d'un projet solide couvrant les modifications infrastructurelles nécessaires, l'équipement et l'outillage de l'installation de compostage des déchets organiques ; le programme de renforcement des capacités ; et la mise en service de l'installation. La conception devra être approuvée par la Ville et le C40 avant de passer à l'exécution des travaux. La conception devra inclure les éléments suivants :

- Un plan détaillé et professionnel de l'installation, comprenant les modifications techniques de conception de l'installation de traitement, compatible avec les

C4O CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	43
-----------------------	---	-----------

plans existants, élaboré si nécessaire et approuvé par les autorités compétentes. La conception doit intégrer les éléments envisagés mis en évidence ci-dessous :

- Réception d'un volume maximal de 5 tonnes par jour de matières premières issues de déchets organiques et contrôle des intrants.
- Broyage de 20 à 30 % de la matière sèche organique.
- Mélange des déchets organiques humides et de la matière organique sèche afin d'assurer un équilibre carbone-azote approprié.
- Mise en andains
- Phase thermophile contrôlée
- Retournements mécaniques
- Maturation
- Criblage
- Stockage de 630 à 810 tonnes de compost mûr produit chaque année.
- Un plan détaillé du processus de compostage des déchets organiques, prévu pour fonctionner au moins 300 jours par an.
 - Présentation des procédures étape par étape et des bonnes pratiques pour transformer les déchets organiques (tels que les restes alimentaires, les déchets de jardinage et les résidus agricoles) en compost.
- Un calendrier détaillé pour l'équipement de l'installation.
- Un plan de collecte et de transport des matières premières issues des déchets organiques provenant des marchés publics de Tilene et de Castor.
- Une analyse détaillée des implications opérationnelles, financières et économiques du projet pour la Ville au-delà du premier cycle de production de compost organique (afin de préparer la transition commerciale postérieure à mars 2027) ; cette analyse doit inclure les éléments suivants :
 - Les fonds mis à disposition par la Ville.

- Revenus potentiels pour le gestionnaire de l'installation provenant de la vente de compost organique et de toute autre source de revenus.
- Examiner le modèle économique de la Ville pour ce projet. Recommander un modèle économique viable que la Ville pourrait adopter, de manière à ce que les implications financières pour la Ville soient minimales et que l'entité gérant l'installation soit financièrement stable.
- Un plan de commercialisation des produits biologiques ; prendre les dispositions nécessaires pour la commercialisation du compost organique.
- Une description détaillée des rôles et responsabilités des parties prenantes. Examiner le modèle économique de la Ville applicable à l'exploitation et à la gestion de la future installation de compostage.
- Procédures opérationnelles standard pour un fonctionnement optimal de l'installation.
- Un plan détaillé d'exploitation et de maintenance.
- Un plan détaillé de mise en conformité réglementaire, y compris l'obtention des licences et autorisations nécessaires.
- Un plan détaillé de gestion et d'atténuation des risques.
- Un plan détaillé de suivi et d'évaluation.
- Obtenir les licences et autorisations nécessaires à la mise en place de l'installation de compostage des déchets organiques.

Enfin, le contractant devra soumettre un rapport de conception du projet détaillant l'ensemble du contenu des travaux.

Les soumissionnaires doivent noter que si cette conception du projet n'est pas approuvée par la Ville et le C40, l'acquisition et l'installation des équipements opérationnels ainsi que les livrables relatifs au renforcement des capacités seront retirés du périmètre des travaux, sans pénalité pour le C40. Seuls les paiements convenus pour les travaux de démarrage seront versés.

2.5.3 Acquisition et installation des équipements d'exploitation (livrable 3)

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	45
-----------------------	--	----

Une fois la conception du projet approuvée par la Ville et le C40, le contractant est tenu de superviser l'acquisition et l'installation des équipements opérationnels destinés à l'installation de compostage des déchets organiques sur le site de Sangalkam. Les équipements et machines doivent bénéficier d'une garantie minimale de 3 ans. Les détails ci-dessous constituent des recommandations issues de la conception préliminaire. Il incombe au contractant d'évaluer l'exhaustivité et l'adéquation du contenu afin d'atteindre les objectifs escomptés, d'apporter les ajustements nécessaires et d'en évaluer les implications financières dans sa proposition. À cet égard, le contractant est tenu de :

- Procéder à toutes les modifications infrastructurelles nécessaires à l'installation de compostage des déchets organiques, dans le respect du cadre juridique en vigueur.
- En se référant au tableau ci-dessous, fournir les ressources nécessaires à la mise en service de l'installation de compostage des déchets organiques, notamment, mais sans s'y limiter :
 - Le tri des déchets et les actions de sensibilisation requises.
 - La collecte et le transport des matières premières issues des déchets organiques.
 - La production de compost.
 - Stockage.
 - Équipements de protection individuelle
 - Suivi.

Élément	Nombre	Quantité
Production de compost		
Tracteur agricole avec godet avant	unité	1
Tamis rotatif ou manuel amélioré	unité	1
Thermomètres pour compost	unité	1
APPAREIL TOUT-EN-UN : conductimètre, pH, humidité, NPK	unité	1

Balance portable	unité	2
Bâches pour andains	unité	5
Pulvérisateur d'eau/d'activateur	unité	
Fourches, pelles, râteliers, brouettes	Lot	1
Enrouleur de tuyau de 100 ml	unité	2
Collecte des matières premières		
Camion à benne basculante d'une capacité de 5 tonnes	unité	1
Stockage du compost		
Grands sacs	unité	50
Palettes en bois	unité	50
Sacs de 50 kg	unité	10 000
Machine à coudre pour sacs	unité	1
Tri sélectif à la source		
Poubelles en plastique de 120 L	unité	6
Sacs ou seaux réutilisables de 50 litres, munis d'un code QR	unité	200
Signalétique de marché	lot	2
Supports de communication IEC (affiches, dépliants, bannières, badges)	lot	2
Balances portables	unité	2
Système de surveillance		
Smartphones pour les agents	unité	2
Développement de la base de données / application simple	forfait	1
Ordinateur de bureau + imprimante	lot	1
EPI		

Chaussures de sécurité	paire	10
Gants renforcés	paire	10
Masques	pièce	10
gilets haute visibilité	unité	10
Combinaisons de travail	unité	10
Casque + lunettes de protection	pièce	10

- Soumettre un rapport détaillant l'acquisition et l'installation du matériel opérationnel, accompagné de preuves photographiques.

En raison du calendrier strict du projet et des délais serrés pour la livrable 3, les soumissionnaires doivent préciser explicitement la disponibilité des équipements et les délais de livraison dans leurs propositions. La priorité sera donnée aux équipements, machines et véhicules disponibles localement au Sénégal ou livrables immédiatement, afin d'éviter tout retard dans l'approvisionnement.

Conformément aux politiques d'approvisionnement en biens du C40, le contractant doit permettre une inspection physique de tous les équipements livrés par le C40 et les représentants de la ville. Le contractant doit obtenir un bon de réception signé par toutes les parties afin de vérifier que les équipements ont été reçus en bon état. Toutes les garanties relatives aux équipements doivent être explicitement transférables à la ville de Dakar lors de la remise définitive.

2.5.4 Déploiement pilote de la logistique opérationnelle de collecte, de tri et de transport (livrable 4)

L'initiative menée sur les marchés de Castor et de Tilène repose sur la mise en œuvre d'une phase pilote opérationnelle de tri, de collecte et de transport, fonctionnant selon le principe du « juste à temps ». Afin de garantir que les flux finaux de déchets organiques achèvent leur cycle complet de maturation biologique de 10 à 12 semaines avant la clôture définitive du projet, toutes les activités de tri à la source et de collecte menées dans le cadre de cette phase pilote prendront définitivement fin le **17 décembre 2026**. Cette date butoir stricte permet de consacrer exclusivement les dernières semaines du contrat au traitement, au brassage, au criblage et au conditionnement de ce dernier lot de matières premières organiques.

Les études de faisabilité technique menées en vue de la mise en œuvre d'un système de tri à la source et de collecte fondé sur des incitations recommandent la mobilisation d'équipes de tri dédiées, comprenant un responsable de site, un technicien et des opérateurs de tri. Un important travail d'ingénierie sociale sera déployé, comprenant des actions de sensibilisation continues et des formations destinées aux commerçants afin de garantir la pureté des flux de déchets à la source.

Afin de garantir un tri efficace et incitatif, les études recommandent de fournir les ressources suivantes :

- Équipements de pré-collecte : conteneurs individuels (bacs ou seaux de 50 litres), renforcés et identifiés pour chaque commerçant.
- Outils de pesage et de suivi : balances mobiles et smartphones pour la traçabilité des volumes détournés.
- Système d'information : une signalétique claire et des supports d'information, d'éducation et de communication (IEC) adaptés au contexte du marché.
- Logistique de transport : un camion-benne de 5 tonnes pour les rotations quotidiennes.
- Protection de l'équipe : équipement de protection individuelle (EPI) complet pour les opérateurs.

Le prestataire peut se conformer à ces recommandations ou soumettre d'autres propositions. Sous réserve de validation par la ville de Dakar et le C40 dans un délai de 7 jours ouvrés, il pourra procéder à l'acquisition du matériel nécessaire pour garantir un tri efficace et un transport sécurisé vers le site de « Isra / Cdh Sangalkam » en vue du compostage.

La réussite de l'opération repose sur un tri rigoureux des flux de déchets à la source :

- Nature des déchets : le prestataire traitera exclusivement des déchets pré-triés et compostables. Le tri doit impérativement être effectué en amont, sur les marchés ; seuls les flux organiques conformes seront transportés.
- Destination des flux :
 - *Flux de valorisation* : les déchets compostables triés sont acheminés vers l'unité de Sangalkam (Isra / Cdh Sangalkam)_ pour y être traités.
 - *Flux résiduel* : Tous les déchets résiduels (rejets de tri ou éléments non compostables restant après traitement) doivent être transférés vers le site de Mbeubeuss.

Objectif du livrable 4 : Remettre un rapport complet sur l'expérience pilote de collecte, de tri et de transport des déchets, accompagné de preuves photographiques, avant le 17 décembre 2026.

2.5.5 Production de compost et contrôle qualité (Livrable 5)

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	49
---------------	--	----

Ce volet garantit la transformation efficace des biodéchets en un amendement organique normalisé sur le site de Sangalkam. Il comprend une phase de production continue de compost de haute qualité, permettant la validation de l'ensemble du cycle biologique et technique.

- Le compost organique produit au cours de cette phase sera principalement destiné à la Ville afin de soutenir ses programmes de verdissement (jardins publics) et son initiative d'agriculture urbaine.
- Qualité et conditionnement : le compost sera livré tamisé, biologiquement stabilisé et conditionné de manière sécurisée dans des sacs standardisés de 50 kg ou des Big Bags, disposés sur des palettes en bois afin de préserver la qualité agronomique et de faciliter le transport, la distribution et l'épandage immédiats dans le cadre des programmes de verdissement de la Ville.

Sur la base d'études de faisabilité antérieures, l'équipe suivante est recommandée pour garantir un fonctionnement professionnel et le respect des protocoles agronomiques :

- 1 chef de chantier : responsable de la coordination générale et du respect du calendrier.
- 1 technicien en compostage : expert dans la surveillance des paramètres biologiques tels que la température et l'humidité.
- 3 opérateurs de tri et de andainage : chargés du mélange des matières premières, du retournement des andains et du criblage final.
- 1 agent chargé de la qualité et du suivi : dédié aux contrôles de conformité (pH, NPK) selon les normes de la MASAE.

Cette structure d'effectifs est une recommandation fondée sur des études antérieures ; elle peut être modifiée par le contractant sous réserve de l'accord de la ville de Dakar et du C40.

Sur la base d'un flux entrant de 5 tonnes par jour de déchets organiques, les objectifs sont les suivants :

- Récolte et production : le prestataire assure la récolte du premier cycle de compost organique arrivé à maturité et doit poursuivre l'exploitation durable de l'unité jusqu'à la date de transfert convenue.
- Allocation à la ville : Au cours de cette phase de démonstration, 100 % de la production de compost sera remise à la ville afin d'alimenter directement le déploiement du premier Plan de verdissement urbain de Dakar et de ses initiatives d'agriculture urbaine. En utilisant cet amendement de haute qualité,

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	50
---------------	--	----

le projet met en œuvre des solutions fondées sur la nature (SFN) visant à réduire les risques climatiques, établissant ainsi la base de référence technique et qualitative requise pour la phase commerciale ultérieure.

2.5.6 Programme de renforcement des capacités (livrable 6)

Le prestataire sera chargé de superviser l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités destiné au personnel qui sera amené à exploiter et à gérer l'installation de compostage organique sur le site de Sangalkam. La Ville est tenue de désigner les membres du personnel qui devront être formés afin d'assurer l'exploitation et l'entretien optimaux de l'installation au-delà de la période de consultation.

À cet égard, le prestataire devra :

- Élaborer un programme de formation des formateurs (livrable 6.1).
- Élaborer un guide de formation des formateurs (livrable 6.2).
- Mettre en œuvre le programme de formation destiné au personnel qui sera affecté à la future installation de compostage des déchets organiques de Sangalkam (livrable 6.3). Les détails de la formation sont les suivants :
 - 20 personnes à former désignés par la ville.
 - Fournir des kits de formation à chaque stagiaire.
 - Fournir des repas et des boissons adaptés à la durée de la formation.
 - Prévoir le remboursement des frais de transport pour faciliter la participation aux sessions de formation.
 - Le contenu de la formation permettra aux agents de la Ville de :
 - Trier les déchets.
 - Identifier des matières premières de qualité issues des déchets organiques.
 - D'exploiter et d'entretenir de manière optimale la future installation de compostage des déchets organiques.
 - Mettre en œuvre tous les plans élaborés dans le cadre de la phase de conception du projet.

- Gérer les données et les informations en assurant la diffusion des connaissances requises.

Enfin, le prestataire est tenu de remettre un rapport sur le renforcement des capacités (livrable 6.4) comprenant le programme de formation, le guide et les recommandations issues de la formation dispensée.

2.5.7 Cloture du projet (livrable 7)

- Le prestataire organisera une cérémonie de remise de l'installation qui impliquera la signature conjointe de l'« Accord de transfert de biens et de services » par la Ville et le C40 (livrable 7.1).
- Un rapport de clôture du projet (livrable 7.2) qui rendra compte de l'ensemble du processus, de sa conception à son achèvement, y compris la conception du projet pilote professionnel, l'équipement de l'installation, la mise en service, le programme de renforcement des capacités, la cérémonie de passation, les difficultés rencontrées, les enseignements tirés et les recommandations adressées à la Ville.
- Le rapport doit être conçu de manière professionnelle et présenter une identité visuelle cohérente. Il doit comporter un résumé et un compte rendu complet des activités et des résultats des tâches menées à bien. Les rapports techniques doivent être remis (au format PowerPoint, Word, PDF et autres fichiers associés, par exemple des tableurs ; 3 exemplaires imprimés et mis en page du rapport complet ; 5 exemplaires imprimés et mis en page du résumé et une présentation).
- Réunion de clôture du projet (livrable 7.3) avec le C40 et l'équipe de projet de la ville.

2.6 Suivi et évaluation du projet

- Réunions mensuelles de suivi avec le prestataire, la Ville et le C40.
- Soumission des rapports relatifs aux livrables du projet.

3. Directives relatives aux propositions

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	52
---------------	--	----

Le présent appel à propositions définit les exigences d'un processus ouvert et concurrentiel. Les propositions seront acceptées jusqu'au **8 septembre 2026 (17 h 00 GMT)**. Aucune proposition reçue après cette date et cette heure ne sera acceptée. Toutes les propositions doivent inclure un calendrier précis, la manière dont vous comptez collaborer avec le C40, une estimation claire des coûts et des informations détaillées sur votre expérience dans ce domaine.

La proposition doit fournir aux évaluateurs du C40 toutes les informations nécessaires à l'évaluation de votre offre. Veuillez indiquer clairement, le cas échéant :

- en quoi votre proposition répond aux critères d'évaluation ;
- les hypothèses sur lesquelles vous vous basez concernant le projet ;
- Les risques que vous avez identifiés et les mesures d'atténuation appropriées ;
- La couverture d'assurance proposée qui protégera toutes les ressources lors de l'exécution de ce projet, y compris le personnel, comme indiqué ci-dessous :
- Assurance responsabilité civile générale et responsabilité civile professionnelle : couverture minimale de 150 000 USD (ou l'équivalent en XOF) par sinistre. Celle-ci doit couvrir toute erreur ou omission professionnelle dans la conception détaillée des installations, ainsi que les dommages corporels, le décès ou les dommages matériels causés à des tiers pendant les phases de collecte, de transport et d'exploitation sur le site de Sangalkam.
- Assurance des biens et des équipements : assurance au nom conjoint souscrite par le contractant pour couvrir la valeur de remplacement totale de tous les biens nouvellement acquis (y compris le camion-benne de 5 tonnes, le tracteur agricole et les machines de transformation) contre le vol, l'incendie ou les dommages accidentels pendant qu'ils sont sous la garde du contractant et jusqu'à leur remise officielle à la Ville en mars 2027.
- Assurance accidents du travail : Preuve du strict respect de la législation sénégalaise du travail en matière d'accidents du travail et de risques professionnels, y compris l'enregistrement valide et le paiement à jour des cotisations à la Caisse de Sécurité Sociale (CSS).
- Informations concernant vos honoraires ;

- Calendrier de mise en œuvre proposé ;
- Tout soutien supplémentaire dont vous avez besoin pour assurer la réussite du projet, y compris toute contribution dont vous aurez besoin de la part de tiers ou du personnel du C40 ;
- Proposition de partenariat de travail avec le C40, y compris (le cas échéant) la gouvernance et la gestion du projet – en précisant les entités qui équiperont l'installation et celle qui se chargera des volets « opérations initiales » et « renforcement des capacités » de ce projet, le personnel clé, les rôles et responsabilités clés, ainsi que la procédure d'escalade en cas de problèmes.

Vous devez inclure des informations suffisantes sur la manière dont vos coûts ont été calculés afin de permettre l'évaluation du caractère raisonnable de ces coûts.

Les soumissionnaires sont tenus de participer à une visite de site prévue le **27 août 2026 (11 h 00 GMT)** au niveau de ISRA/ CDH Sangalkam afin de se familiariser avec les conditions sur le site du projet. Vérifiez la disponibilité des services publics tels que l'alimentation électrique, l'approvisionnement en eau et le raccordement au réseau d'assainissement qui seront nécessaires à la construction et à la mise en service de la future installation de traitement des déchets organiques. À cet égard, vous devez confirmer votre participation à la visite de site avant **le 24 août 2026** en envoyant un e-mail à :

Transformingwaste_africa@c40.org

Vous pouvez également inclure toute autre information supplémentaire pertinente pour le projet. Par exemple :

- des exemples de travaux antérieurs ;
- les CV des principaux collaborateurs proposés ;
- Des informations sur l'engagement de l'organisation en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, ainsi que sur son adhésion aux principes éthiques du C40 ;
- Historique de l'entreprise ;
- Parcours des dirigeants ;
- Informations sur la taille de l'entreprise ;

- Organigrammes ;
- Références d'autres clients similaires
- Calendrier de vos missions et d'achèvement du projet
- Méthodologie de gestion de projet démontrant comment vous superviserez les travaux d'investissement et la composante opérationnelle de ce projet.
- Stratégie de communication décrivant la manière dont vous travaillerez avec le C40.
- Reconnaissance des politiques de protection des données applicables (en raison de la possibilité d'utiliser des données à caractère personnel telles que le numéro d'identité, les coordonnées téléphoniques, etc.) : le C40 est soumis aux réglementations de l'Union européenne et du Royaume-Uni en matière de protection des données, et la proposition retenue doit garantir le respect continu de ces réglementations.

3.1 Diversité des fournisseurs

Le C40 s'engage en faveur de la diversité des fournisseurs et d'un approvisionnement inclusif en promouvant l'équité, la diversité et l'inclusivité au sein de notre base de fournisseurs. Nous sommes convaincus qu'en faisant appel à un éventail diversifié de fournisseurs, nous bénéficions d'un plus large éventail d'expériences et de points de vue de la part de ces derniers, ce qui nous permet de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble de nos villes, aussi diverses soient-elles, ainsi qu'aux contextes dans lesquels elles évoluent.

Nous encourageons vivement les fournisseurs (particuliers et entreprises) présentant une diversité en termes de taille, d'âge, de nationalité, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'appartenance à un groupe minoritaire détenant la majorité du capital et exerçant le contrôle de l'entreprise, de capacités physiques ou mentales, d'origine ethnique et de perspectives, à nous soumettre une proposition de collaboration.

N'hésitez pas à consulter [la Déclaration](#) du C40 [sur l'équité, la diversité et l'inclusion](#). La diversité des fournisseurs et les marchés publics inclusifs constituent un élément de la mise en œuvre des principes d'équité, de diversité et d'inclusion visant à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et à bâtir des communautés saines, équitables et résilientes.

3.2 Contrat

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	55
---------------	--	----

Veillez noter qu'il s'agit d'un contrat portant sur la prestation de services professionnels, la fourniture d'équipements et la modification d'infrastructures, et non d'une opportunité de subvention. Les travaux seront réalisés dans le cadre d'un contrat hybride C40 (combinant les [Conditions générales de services standard du C40](#) avec [des annexes](#) spécifiques [relatives aux biens](#) et [aux travaux](#)) afin de couvrir de manière appropriée le renforcement des capacités, l'acquisition d'équipements, les garanties et le transfert final des actifs à la ville de Dakar.

Ces conditions générales sont acceptées telles qu'elles sont rédigées par la majorité de nos fournisseurs et nous nous réservons le droit de pénaliser votre offre en cas de non-acceptation de ces conditions. Si vous souhaitez inclure des modifications demandées dans votre proposition, veuillez ne pas annoter le document en mode « suivi des modifications », mais fournir [un document de négociation distinct](#) pour examen, exposant clairement votre justification de la modification.

Si C40 n'est pas en mesure de conclure un contrat avec le lauréat de cet appel d'offres, nous nous réservons le droit d'attribuer le marché au deuxième fournisseur potentiel classé.

3.2.1 Sous-traitance

Si l'organisation soumettant une proposition doit sous-traiter des travaux pour répondre aux exigences de la proposition, cela doit être clairement indiqué. Tous les coûts inclus dans les propositions doivent être globaux et inclure tout travail externalisé ou sous-traité. Toute proposition prévoyant l'externalisation ou la sous-traitance de travaux doit inclure le nom et la description des organisations sous-traitantes.

4. Appel à propositions et calendrier du projet

Étape	Date limite
Publication de l'appel à propositions (RFP)	11 août 2026
Date limite d'inscription à la visite obligatoire du site	24 août 2026
Visite obligatoire du site (Sangalkam)	27 août 2026 (11 h 00 GMT)
Date limite pour soumettre des questions au C40	31 août 2026

Réponses du C40 aux questions des soumissionnaires	3 Septembre 2026
Date limite de soumission des propositions (clôture)	8 septembre 2026 (17 h 00 GMT)
Clarification et évaluation des propositions reçues	Du 9 au 21 septembre 2026
Décision de sélection et notification aux soumissionnaires	22 septembre 2026

Calendrier contractuel / Livrables	Date limite
Signature du contrat / Lancement du projet	1 Octobre 2026
Livable n° 1 : Rapport de lancement	8 octobre 2026
Livable n° 2 : Plan détaillé de mise en œuvre et de conception opérationnelle	22 octobre 2026
Livable n° 3 : Rapport sur l'acquisition et l'installation des équipements opérationnels	12 novembre 2026
Livable n° 4 : Rapport sur le déploiement pilote de la logistique opérationnelle de collecte, de tri et de transport	17 décembre 2026
Livable n° 5 : Rapport sur la production de compost et le contrôle qualité	19 mars 2027
Livable n° 6 : Rapport sur le programme de renforcement des capacités	12 mars 2027
Livable n° 7 : Rapport final de clôture du projet, cérémonie de passation et réunion de clôture du projet	30 mars 2027

5. Conditions d'éligibilité et conditions préalables

Pour que leur candidature soit prise en compte, tous les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité minimales obligatoires suivantes au moment de la

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	57
-----------------------	---	-----------

soumission. Le fait de ne pas fournir de documents complets et valides pour l'un des critères stipulés entraînera la disqualification immédiate de la procédure d'appel d'offres, sans passer par l'étape d'évaluation notée.

5.1 Enregistrement local et présence juridique

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés au Sénégal ou justifier de l'existence d'une entité opérationnelle sénégalaise établie. Les entreprises étrangères doivent s'associer à une entité chef de file ou co-réalisatrice enregistrée localement. Les soumissionnaires doivent fournir la preuve d'un enregistrement légal valide, notamment le *Numéro d'Identification National des Entreprises et Associations (NINEA)*, et un certificat de conformité fiscale (*Quitus Fiscal*) valide délivré par les autorités fiscales sénégalaises.

5.2 Équipe de mise en œuvre locale obligatoire

- Les soumissionnaires doivent fournir la preuve de leur participation à la visite obligatoire du site des locaux de Sangalkam. Des représentants désignés tant par le C40 que par la ville de Dakar seront présents sur place pour tenir et gérer le registre officiel des présences.

Ce registre officiel des présences tenu sur place constituera le seul document faisant autorité pour la vérification de l'éligibilité. Les documents, auto-certifications ou justificatifs fournis de manière indépendante par le soumissionnaire ne seront pas acceptés pour attester de sa présence. Les soumissionnaires dont la présence n'est pas consignée dans ce registre officiel seront automatiquement exclus du processus d'évaluation. À l'issue de la visite des lieux, le registre officiel des présences deviendra la propriété exclusive du C40, qui en assurera la conservation et sera également chargé de tous les suivis ultérieurs ainsi que de la vérification de l'éligibilité sur la base de ce registre.

- Au moins 50 % du personnel affecté au projet proposé doit être basé de manière permanente au Sénégal.
- Le chef de projet et le responsable de site désignés doivent pouvoir être déployés localement dans la région de Dakar pendant toute la durée des phases de mise en œuvre, de renforcement des capacités et de déploiement pilote.

5.3 Expérience avérée en matière de compostage, de valorisation des déchets et d'infrastructures

Le soumissionnaire doit fournir des preuves vérifiables :

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	58
---------------	--	----

- Au moins deux (2) projets pertinents menés à bien au cours des sept dernières années dans les domaines de la gestion intégrée des déchets solides, des infrastructures agricoles ou des initiatives d'économie circulaire.
- Au moins un (1) de ces projets doit porter spécifiquement sur la conception, la construction ou la mise en service d'une installation de valorisation des déchets solides, d'une infrastructure de traitement des déchets organiques ou d'une opération de compostage agricole à grande échelle.
- Une expérience avérée dans le domaine des infrastructures de gestion des déchets au sein du secteur public, des collectivités locales ou de grandes organisations commerciales et non gouvernementales (ONG) en Afrique subsaharienne.

5.4 Composition obligatoire de l'équipe multidisciplinaire

Les soumissionnaires doivent fournir des CV détaillés et des engagements clairs concernant la disponibilité des membres d'une équipe de projet couvrant les domaines d'expertise suivants. Une seule personne hautement qualifiée peut occuper jusqu'à deux de ces postes, à condition que son CV démontre explicitement qu'elle possède la double expertise technique requise :

- Spécialiste en gestion des déchets / Chef de projet clé en main
- Ingénieur civil ou environnemental
- Spécialiste du compostage / des procédés biologiques

5.5 Exigences relatives aux consortiums

Les offres présentées par un consortium ne seront admises que sous les conditions suivantes :

- L'entité chef de file doit assumer l'entière responsabilité contractuelle du projet «clé en main», en tant qu'interlocuteur unique, y compris toutes les responsabilités en matière de conception, les paiements, les performances opérationnelles et les obligations de livraison prévues dans le contrat conclu avec le C40.
- Un protocole d'accord (MoU) signé doit être joint à la proposition, daté de moins de 90 jours avant la date limite de soumission, détaillant la répartition exacte des tâches, les processus décisionnels conjoints, les mécanismes de résolution des litiges et la répartition des responsabilités entre les parties.
- Les principales responsabilités locales en matière de mise en œuvre et d'exécution opérationnelle doivent être explicitement attribuées à l'entité sénégalaise enregistrée localement.

5.6 Capacité financière et assurance

- **Situation financière** : les soumissionnaires doivent justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 150 000 USD au cours des trois (3) derniers exercices financiers consécutifs, pièces justificatives à l'appui (copies des états financiers audités ou attestation bancaire certifiée).
- **Assurance et garantie** : Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité à souscrire les assurances de responsabilité civile professionnelle et de dommages aux équipements spécifiées à la section 3. Les soumissionnaires doivent s'engager formellement à accepter le mécanisme de retenue de 10 % sur les paiements échelonnés à titre de garantie contre les défauts opérationnels et le non-respect des obligations de transfert de garantie.

5.7 Références obligatoires

- Les soumissionnaires doivent présenter au moins trois (3) références officielles ou lettres de recommandation de clients pour des missions comparables menées à bien au cours des trois dernières années.
- Au moins une (1) de ces références doit provenir d'un client issu du secteur municipal, du secteur public ou d'une agence internationale de développement.
- Les coordonnées directes du client doivent être fournies à des fins de vérification obligatoire.

6. Critères d'évaluation des propositions

Critères d'évaluation	%
-----------------------	---

C4O CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	60
---------------	--	----

• Expertise technique et expérience du soumissionnaire dans les domaines clés pertinents : gestion intégrée des déchets solides, tri sélectif des déchets, collecte et transport des déchets, compostage des déchets organiques, développement des infrastructures, gestion des données, économie et finance, politiques publiques, ingénierie, gouvernance, renforcement des capacités, organisation de formations et changement climatique, entre autres domaines pertinents. • Preuve de la visite obligatoire du site (copie du registre des visites indiquant le nom du prestataire) • Connaissance de l'environnement local au Sénégal, en particulier à Dakar. • Réalisations passées et en cours similaires à ce projet.	40
Solidité de l'offre de réalisation du projet : l'approche proposée pour la réalisation du projet, y compris la capacité de la gestion de projet à fournir des résultats de qualité dans les délais impartis. Engagement à souscrire toutes les assurances nécessaires	30
Rapport qualité-prix : • Économie : évaluation de la rentabilité et du respect du budget dans le devis – vérification de l'adéquation des coûts du devis avec les résultats et livrables attendus. • Efficacité : examen de l'approche de gestion de projet proposée, de l'affectation des ressources et des délais. • Efficacité : évaluation de la pertinence et de la viabilité des méthodes et outils choisis pour atteindre les objectifs.	15
Considérations relatives à l'équité et au respect des principes éthiques : Le candidat retenu devra démontrer son engagement en faveur de l'éthique, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Cet engagement devra transparaître non seulement dans la composition de son équipe, mais également dans la manière dont il a mené ses missions antérieures.	10

Adéquation avec les objectifs du C40 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre : engagement à contribuer à l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris ; engagement démontré dans l'activité principale de l'entité ; principes institutionnalisés ; preuves de projets antérieurs en adéquation avec ces objectifs ; approche proposée en adéquation avec ces objectifs.

5

Remarque : la proposition doit être rédigée en anglais ou en français.

7. Budget du projet

Toutes les propositions doivent inclure les coûts estimés pour mener à bien les tâches décrites dans le périmètre du projet, TVA et taxes comprises. Les coûts doivent être indiqués soit comme des coûts ponctuels ou non récurrents, soit comme des coûts mensuels récurrents. Tous les frais engagés dans le cadre de la soumission de cet appel à propositions ne sont pas remboursables par le C40.

Le budget proposé doit inclure les frais liés à la cérémonie de passation de pouvoir et à l'animation de la formation, tels que le matériel de formation, les frais de conférence, la restauration, les frais de transport pour la présence quotidienne (un minimum de 10 000 XOF par jour), ainsi que tout autre besoin de formation pertinent (la ville a mis à disposition un lieu pour la passation de pouvoir et la formation). Tout autre coût prévu, tel que les frais de séjour et les imprévus, doit être pris en compte dans le budget proposé au titre des imprévus ou selon les besoins. En substance, toutes les dépenses liées à l'exécution du projet doivent être prévues dans le budget proposé. Les prix doivent être indiqués pour chaque poste.

Tout le matériel devant être acquis et budgétisé pour la mise en œuvre du projet sera transféré à la Ville sans frais supplémentaires à l'issue du projet, lors de la cérémonie de remise des clés. Le matériel du prestataire restera sa propriété et sous sa garde si son coût n'est pas budgétisé dans le cadre du projet.

Le prestataire doit fournir la main-d'œuvre nécessaire à la réalisation de ce projet. L'équipe de projet de ce prestataire travaillera en étroite collaboration avec les responsables municipaux affectés à cette initiative.

7.1 Conditions de paiement

Le coût total du projet ne doit pas dépasser 150 000 USD, toutes taxes, assurances et imprévus compris. Le tableau ci-dessous présente les modalités de paiement.

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	62
-----------------------	---	-----------

Retenue : une retenue de dix pour cent (10 %) sera déduite de chaque versement d'étape figurant dans le tableau ci-dessous et conservée par le C40 à titre de garantie contre les vices de construction, les travaux incomplets et les obligations de transfert de garantie. Cinquante pour cent (50 %) de la retenue cumulée seront débloqués à l'issue satisfaisante de la cérémonie de remise des clés (Livable 7) ; les cinquante pour cent (50 %) restants seront débloqués après soumission satisfaisante et approbation écrite définitive du rapport final de clôture du projet et du dossier documentaire complet (Livable 7) en mars 2027, à condition qu'il ne subsiste aucun défaut opérationnel.

La retenue pourra être remplacée, à la discrétion de C40, par une caution de bonne exécution à première demande ou une garantie bancaire de valeur équivalente, émise par un établissement financier sénégalais de bonne réputation et valable jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours après la date de clôture définitive du projet.

Tout retard ou défaut de paiement des versements échelonnés par C40, imputable à des livrables incomplets ou insatisfaisants, ne constituera pas un manquement de la part de C40 ; le paiement est subordonné à l'acceptation écrite de chaque livrable par C40 et la Ville.

Élément	Paiement
Après finalisation du contrat par les deux parties et soumission satisfaisante du rapport de lancement (livrable n° 1).	20 %
Soumission satisfaisante et approbation du plan détaillé de mise en œuvre et de conception opérationnelle (livrable n° 2).	15 %
Remise satisfaisante du rapport sur l'acquisition et l'installation des équipements opérationnels (livrable n° 3).	15 %

Mise en œuvre et compte rendu satisfaisants du déploiement pilote de la logistique opérationnelle de collecte, de tri et de transport (livrable n° 4)	15 %
Réalisation et compte rendu satisfaisants de la phase de production de compost (livrable n° 5).	15 %
Réalisation satisfaisante du programme de renforcement des capacités (livrable n° 6).	10 %
Organisation en bonne et due forme de la cérémonie de passation, tenue de la réunion de clôture du projet, ainsi que soumission satisfaisante et approbation finale du rapport final de clôture du projet et du dossier complet de documentation (livrable n° 7).	10 %

Pour éviter toute ambiguïté, le présent contrat s'inscrit dans un modèle de service public pur. Il est strictement interdit au contractant de commercialiser, d'échanger ou de vendre une quelconque partie du compost produit pendant la phase pilote opérationnelle. Cent pour cent (100 %) de la production de compost organique traité et stabilisé doit être documentée, comptabilisée et transférée directement à la ville de Dakar sans frais supplémentaires.

8. Politiques du C40

Le C40 attend des tiers qu'ils respectent les politiques suivantes du C40

- Politique relative au code de conduite des non-membres du personnel [ici](#)
- Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion [ici](#)

9. Soumission des propositions

Chaque fournisseur potentiel doit soumettre un exemplaire de sa proposition avant **le 8 septembre 2026 (17 h 00 GMT)** à l'adresse e-mail ci-dessous :

transformingwaste_africa@c40.org

Les réponses anonymisées aux questions seront publiées [ici](#) à l'issue de la période de questions-réponses (Q&A).

Sur la base des propositions reçues, le C40 se réserve le droit d'encourager la formation de consortiums ou de demander aux fournisseurs potentiels d'affiner leur proposition après réception.

Vous avez une préoccupation ?

Le C40 s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique. À ce titre, nous nous engageons à faire preuve de transparence et à être à l'écoute des plaintes et des suggestions émanant de l'extérieur de l'organisation et visant à améliorer nos pratiques.

Veuillez vous reporter à [la procédure de traitement des réclamations du C40](#) pour savoir comment nous contacter.

10. Clause de non-responsabilité

Le C40 décline toute responsabilité et ne prendra en charge aucun coût engagé par les fournisseurs potentiels pour la préparation d'une réponse à cet appel d'offres. Les réponses soumises seront accessibles à l'ensemble du personnel du C40 et aux évaluateurs externes (le cas échéant).

Ni la publication de l'appel d'offres, ni aucune des informations qui y figurent, ne doivent être considérées comme un engagement ou une déclaration de la part du C40 (ou de l'un de ses partenaires) en vue de conclure un accord contractuel. Aucune disposition du présent appel d'offres ne doit être interprétée comme un engagement de la part du C40 à attribuer un marché à un fournisseur potentiel à l'issue de la présente procédure de passation de marché, ni à accepter le prix le plus bas ou une offre quelconque.

C40 CITIES	Request for Proposals: Integrated management of a composting unit in Dakar: from collection and segregation to transport and compost production.	65
----------------------	--	----